



Las Noticias de la República Democrática del Congo (RDC)

Publicación quincenal

Edición en francés por Luc de l'Arbre

Vendredi 15 juin.

RDC : des organisations de la société civile appellent la population à surveiller le processus électoral. Septante organisations de la société civile de la RDC appellent la population congolaise à surveiller le processus électoral en cours et à l'accompagner jusqu'à l'organisation des élections présidentielles le 23 décembre 2018. Mais en cas de la non tenue des élections à la date susmentionnée, elles projettent d'organiser des actions pour obtenir une transition sans le président Joseph Kabila. C'est ce qui ressort du point de presse qu'ont organisé jeudi 14 juin à Kinshasa les représentants de ces 70 organisations parmi lesquelles le Centre d'Etude pour l'action sociale (Cepas), le Bureau de liaison avec le Parlement de la Cenco, l'Asadho et des mouvements citoyens tels que le Collectif 2016, Filimbi et la Lutte pour le changement (Lucha). D'après ces organisations de la société, en cas de la non tenue des élections, la transition devrait être dirigée par un membre de la société civile.

Elections en RDC : le CLC appelle Joseph Kabila à lever l'équivoque sur son avenir politique. Le Comité laïc de coordination (CLC) demande au président Joseph Kabila de lever l'équivoque sur son probable troisième mandat en donnant la preuve qu'il est garant du bon fonctionnement des institutions et de la stabilité de la RDC. Dans un communiqué rendu public jeudi 14 janvier, l'organisation des laïcs catholiques dit noter qu'à neuf jours de la convocation de l'électorat, « rien n'apporte la preuve de la volonté de l'actuel président de libérer le processus électoral pour la tenue des élections le 23 décembre ». Le CLC en veut pour preuve notamment l'absence de consensus autour de l'utilisation de la machine à voter, pourtant décriée par la plupart de parties prenantes. Dans la ligne des mires du CLC également, l'application des mesures de décripation consignées dans l'accord de la Saint Sylvestre. L'organisation catholique relève par ailleurs le fait que la liste des partis et regroupements politiques publiée par le ministère de l'Intérieur porte de germes des conflits en consacrant le dédoublement des partis politiques, violant du coup les clauses de l'accord de la Saint Sylvestre.

Les autorités belges répondent favorablement à la demande de la CPI d'accueillir Jean-Pierre Bemba. « La Belgique a toujours inscrit son action en soutien aux juridictions pénales internationales. Dans ce contexte, les autorités belges ont répondu favorablement à la demande de la Cour de permettre le séjour de Monsieur Bemba en Belgique, où réside sa famille, suite à sa mise en liberté provisoire. La décision a été communiquée à la Cour et les démarches pratiques seront entreprises à cet effet dans les jours à venir », précise le communiqué. La Cour pénale internationale avait ordonné le 12 juin la libération provisoire de l'ancien vice-président congolais Jean-Pierre Bemba en attendant le prononcé de la peine dans une deuxième affaire où il a été reconnu coupable de subornation de témoins.

Gaston Musemena : « Toutes les dispositions sont prises pour que les épreuves se déroulent normalement ». Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP) Gaston Musemena assure les parents et les candidats aux épreuves de l'examen d'Etat édition 2018 que toutes les dispositions ont été prises pour que ces épreuves se déroulent normalement. Dans une interview exclusive accordée à Radio Okapi, le ministre de l'EPSP rappelle que tout élève régulièrement inscrit doit passer l'examen sans être inquiet pour quoi que ce soit, y compris les frais. Il se félicite du nombre toujours croissant des élèves qui présentent ces épreuves. « L'année passée nous avons 63 2710 candidats et cette année nous avons 672209 candidats. Si on fait une moyenne, il y a 6, 2% d'augmentation. Le nombre des filles est passé de 242960 l'année passée à 264850 soit une augmentation de 21 890 soit 9% », s'est réjoui Gaston Musemena.

Brève interpellation de Moïse Katumbi à l'aéroport de Bruxelles. « De retour d'Israël, Moïse Katumbi s'apprêtait à se rendre la cérémonie d'ouverture de la coupe du monde de football à Moscou. Lors des vérifications, d'usage au Royaume de Belgique, les services aéroportuaires ont constaté que bien que disposant de visa en cours de validité, le passeport semi-biométrique de Moïse Katumbi avait été retiré du système », indique le communiqué du cabinet de Moïse Katumbi publié ce vendredi 15 mai. Suite à la décision des autorités congolaises de retirer les passeports semi-biométriques, poursuit le communiqué, Moïse Katumbi avait introduit une demande en bonne et due forme de passeport biométrique auprès de l'Ambassade de la RD Congo en Belgique. « Cette demande avait été refusée par le régime de Kinshasa sans aucune raison valable. Cet incident illustre l'acharnement continu du pouvoir contre Moïse Katumbi dont le droit le plus élémentaire de disposer comme tout citoyen congolais d'un passeport est violé. Il confirme aussi l'instrumentalisation des institutions de l'Etat par le régime de Kinshasa », indique le communiqué.

Nord-Kivu : 44 vaches tuées par des bandits armés à Lukofu. Quarante-quatre vaches ont été tuées par machette, 17 grièvement blessées et une trentaine emportées lors d'une incursion d'hommes porteurs d'armes blanches et à feu non identifiés, la nuit du jeudi 14 juin dans la ferme de Mushwa, dans la localité Lukofu en territoire de Masisi. Cette incursion intervient quelques jours seulement après deux autres qui ont été menées respectivement en mai et juin, dans la ferme de M. Makabuza à Katale. Durant deux semaines, au moins 100 vaches ont été tuées dans les fermes de Mushwa et Makabuza, toujours dans le Masisi. L'Association coopérative de groupement des éleveurs du Nord-Kivu sollicite l'implication des autorités et des services compétents pour qu'une enquête soit menée en urgence, afin de dénicher les auteurs de ces crimes et les châtier sévèrement.

RDC : les médias en ligne soumis à de nouvelles règles. Dans un arrêté rendu public jeudi 14 juin, le ministre de la communication et des médias Lambert Mende a fixé de nouvelles règles pour ouvrir et exploiter les médias en ligne en RDC. Parmi ces règles, l'enregistrement d'une déclaration préalable dans un registre ouvert au ministre de la Communication et des médias. La nouvelle réglementation définit le media en ligne notamment comme « tout service de communication au public en ligne édité à un titre généralement quelconque à l'intention du public, consistant en la production et la mise à disposition du public d'un contenu original d'intérêt général, et ayant fait l'objet d'un traitement à caractère journalistique ». L'arrêté recommande également que tout message publicitaire sur un média en ligne soit au préalable validé par des institutions publiques chargées du contrôle de la publicité. Sont désormais interdits à travers les médias en ligne, l'apologie du crime, l'incitation à la violence, à la dépravation des mœurs, à la xénophobie, à la haine tribale, ethnique, raciale ou religieuse ainsi qu'à toutes autres formes de discrimination, renseigne l'arrêté du ministre.

Kisangani : un mort et deux blessés après un braquage dans un établissement de Pari-foot. D'après des témoins, le drame s'est produit après que des hommes armés cagoulés, trois selon des témoins, ont fait irruption aux environs de 20h locale, dans cette salle de jeu pour un braquage. Ils ont commencé par tirer des coups de feu en l'air pour disperser les parieurs avant d'exiger de l'argent aux caissiers. Après avoir commis leur forfait, ils ont de nouveau ouvert le feu à l'extérieur de l'établissement pour dissuader toute tentative d'intervention durant leur fuite. Un conducteur de moto qui trainait dans les environs décidera sur place, après avoir reçu une balle perdue à la tête. Deux jeunes femmes ont également été blésées par de balles perdues tirées par les malfrats en fuite, rapportent des témoins à Radio Okapi.

La loi sur le statut des anciens présidents examinée au Sénat. La chambre haute du parlement a examiné ce vendredi à Kinshasa la proposition de loi portant statut des anciens présidents de la République élus. D'après la commission spéciale qui a présenté son rapport à la plénière, la présidence de la république réclame que les avantages accordés aux anciens présidents soient aussi étendus aux anciens chefs des institutions du pays. Une requête que rejette le sénateur Modeste Mutinga, l'auteur de cette proposition de loi. Il dénonce un vice de procédure, soutenant que ce n'est pas dans les prérogatives de la présidence de la république d'émettre avis sur une proposition de loi qui statue justement sur la légitimité du travail accompli par un ancien chef de l'Etat. Il rejette par ailleurs la proposition de la présidence de la république d'étendre les avantages dévolus aux anciens chefs d'Etat aux anciens animateurs des institutions, relevant que tous les chefs des corps constitués ne jouissent pas de la même légitimité.

Samedi 16 juin.

Le discours de Joseph Kabila sur l'état de la nation programmé à la prochaine session extraordinaire (Parlement). Le discours de Joseph Kabila sur l'état de la Nation figure parmi les matières inscrites à l'ordre du jour de la session extraordinaire qui sera convoquée « incessamment », a annoncé vendredi 15 juin le rapporteur de l'Assemblée nationale Nono Berochan, à la clôture de la session de mars. Le Président de la République va s'adresser à la Nation devant le

Parlement réuni en congrès. D'après M. Berochan, plusieurs matières laissées en suspens durant la session de mars seront également traitées au cours de cette session extraordinaire.

Nord-Kivu : MSF Belgique suspend son assistance aux structures sanitaires de Masisi. L'ONG « Médecins Sans Frontières (MSF) Belgique a suspendu depuis mercredi 13 juin son assistance aux structures sanitaires de la zone de Masisi (Nord-Kivu). Dans une lettre adressée mercredi à l'administrateur du territoire de Masisi, le chef de mission de la section Belge de MSF en RDC Karel Janssens a expliqué que cette mesure est consécutive au braquage dont ont été victimes les équipes de MSF mardi 12 juin dernier sur le tronçon Masisi- Nyabiondo. Il s'agit du deuxième braquage en un mois perpétré contre les équipes de MSF au même endroit et la septième embuscade tendue contre les équipes des MSF Belgique dans le territoire de Masisi depuis le début de l'année, a relevé le chef de mission des MSF Belgique. L'ONG précise cependant qu'elle poursuivra ses activités des soins d'urgence à l'hôpital de Masisi et au Centre de santé de Nyabiondo.

Tshopo : la société civile de Banalia dénonce la présence de plusieurs militaires dans la carrière de Mazombe. La société civile du territoire de Banalia dans la province de Tshopo dénonce l'afflux des militaires dans la carrière minière Mazombe dans la localité de Mangi. Cette carrière récemment découverte attire plusieurs orpailleurs artisanaux. Plusieurs militaires dont des officiers et soldats de rang, ont abandonné leurs postes de travail et se sont convertis en orpailleurs. La même source affirme que ces hommes en uniformes sèment l'insécurité. Certains ravissent les puits d'or et du sable dégagé des puits pour aller les tamiser et d'autres obligent les civils à travailler pendant un certain temps pour leur compte.

Nord-Kivu : les voyageurs empruntant l'axe Goma-Rutchuru se plaignent des tracasseries des militaires. Les voyageurs et motocyclistes empruntant l'axe routier Goma-Rutchuru dénoncent les tracasseries dont ils sont victimes de la part des militaires Fardc positionnés à plusieurs endroits, le long de cette route. Ces militaires exigent à chaque passant portant un colis, y compris les piétons, de déboursier entre 100 et 500 FC à chaque position et par course.

La semaine minière de Lubumbashi recommande au gouvernement d'organiser l'enseignement selon les besoins des entreprises. Les participants à la semaine minière qui s'est clôturée vendredi 15 juin à Lubumbashi recommandent au gouvernement d'organiser les enseignements au sein des universités selon les besoins des entreprises. Cette orientation permettra aux finalistes d'être rapidement embauchés. Parmi les membres du panel dans ce débat, le professeur Jean-Pierre Nzuru, directeur technique de l'entreprise Ivanhoé pense que le gouvernement doit aller vers les entreprises minières pour connaître leurs besoins en terme des compétences. Il recommande aux universités de mener des études pour le compte des entreprises.

La journée de l'enfant africain célébrée à Bukavu sous le signe de lutte contre les enlèvements d'enfants. La journée de l'enfant africain a été célébrée ce samedi 16 juin à Bukavu (Sud-Kivu) sous le signe de la lutte contre les enlèvements d'enfants et d'autres formes de discrimination dont sont victimes les enfants. Ce message est contenu dans le plaidoyer du parlement d'enfant de la cité d'Uvira présenté ce samedi au cours des manifestations au collège Alfajiri de Bukavu. A Beni, 2360 enfants sont sortis en 2017 des groupes armés dans le territoire de Beni. La section de la protection de l'enfant de la Monusco/ Beni a organisé une série d'activités avec plusieurs de ses partenaires, notamment, le parlement des enfants de Beni qui a plaidé pour la gratuité de l'éducation primaire et qui dénonce l'état carcéral des enfants dans les établissements de garde pour enfant.

Dimanche 17 juin.

RDC : l'Unafec dit croire à la tenue des élections mais dit non à la machine à voter. L'Union nationale des fédéralistes du Congo (Unafec) dit croire à l'organisation des élections en RDC le 23 décembre prochain. A l'occasion de l'ouverture de son congrès, samedi 16 juin à Lubumbashi dans le Haut-Katanga, son président, Gabriel Kyungu wa Kumwanza, affirme cependant que la machine à voter « n'est pas la bienvenue. » A l'ouverture du congrès de son parti, Kyungu wa Kumwanza affirme que pendant deux jours, des commissions travaillent sur les dossiers des candidats du parti qui devront être entérinés par la base. Ces candidatures devront être établies, en prévision de l'ouverture le 24 Juin prochain des bureaux de réception et traitement des candidatures par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni).

Le parti socialiste investit Daniel Mwana Nteba candidat président de la République. Daniel Mwana Nteba a été désigné, samedi 16 juin, candidat président de la République du parti socialiste. L'annonce a été faite lors de la convention de ce parti de l'opposition, organisée à Kinshasa. Daniel Mwana Nteba affirme avoir postulé à la magistrature suprême à la suite du « manque de sérieux avec lequel le pouvoir en place dirige le pays. » Pour lui, il est temps que son parti propose la

solution afin de sortir le pays du chaos. Plusieurs autres partis de l'opposition ont pris part à la convention du parti socialiste.

Kasaï-Central : un homme arrêté pour avoir incendié un centre de santé. Un homme, dont ses identités n'ont pas été clairement déclinées, a été arrêté samedi 16 juin et gardé au cachot de la police du territoire de Dibaya (Kasaï-Central). Il est accusé d'avoir incendié un centre de santé, au village Tshipisha, dans la même contrée, a indiqué l'administrateur de ce territoire, Clément Apatshaku. Selon lui, cet homme devra être acheminé à Kananga, où il devra répondre de son acte devant la justice. Ce centre a perdu tous ses matériels. Aucune perte en vie humaine n'a été enregistrée.

Présidentielle en RDC : la DCUD appelle à la fédération des forces autour d'un candidat. Seule une fédération des forces du changement autour d'un candidat président de la République fédérateur pourra amener l'alternance réelle et véritable à la tête du pays, estima la Dynamique chrétienne pour l'unité et le développement (DCUD). Cette nouvelle plateforme a exprimé sa vision, lors d'une communication faite vendredi 15 juin à Kinshasa. Pour ce regroupement politique, ce candidat commun devra notamment, être une personnalité courageuse et qui a consacré sa vie à dénoncer l'injustice et la mauvaise gouvernance. La DCUD comme aligner 717 candidats députés provinciaux, et 500 député nationaux.

« **Mettre fin au déluge** », l'un des défis que se fixe la nouvelle plateforme politique ACC. L'Arc-en-ciel du Congo (Acc), un nouveau regroupement politique de l'opposition a vu le jour samedi 16 juin à Kinshasa. Cette plateforme dit vouloir «mettre fin au déluge» que connaît la RDC, dans plusieurs domaines. Pour le président national de l'Acc, John Mabaya, l'Acc vient instaurer un changement réel et qualificatif dans la gestion politique de la RDC. Selon lui, la vision l'Acc est la politique-service, « pour porter un changement réel, et placer l'homme au centre de toutes les actions publiques. »

Kananga : les téléphones portables interdits d'accès dans les centres d'Examen d'Etat. Les élèves finalistes ne peuvent pas entrer avec les téléphones portables et l'appareil photographique, dans les locaux où se dérouleront les épreuves de l'Examen d'Etat. L'inspecteur provincial principal de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP) Kasaï-Central 1, Danile Makedika, a donné cette consigne, dimanche 17 juin, à la veille du début de cet examen national. Il a indiqué que si la tricherie est avérée par un surveillant qui constate par exemple un SMS comportant des réponses, l'appareil sera confisqué et l'élève est exclu pour l'examen du jour et le reste de la session. Les épreuves de l'Examen d'Etat débutent lundi 18 juin pour se clôturer jeudi 21 juin, sur toute l'étendue de la RDC. Le ministre de l'EPSP, Gaston Musemena, a indiqué que toutes les dispositions sont prises pour que cette évaluation nationale se déroule dans de bonnes conditions.

Kinshasa : 300 policiers formés notamment sur la sécurisation du processus électoral. Trois cents policiers dont, cinquante-deux femmes de diverses unités de la ville de Kinshasa ont reçu, samedi 16 juin, des brevets à l'issue de la formation de base accélérée axée notamment sur le processus électoral. Ils constituent la deuxième promotion dénommée « Promotion Amuli Bahigwa. » Durant trois mois, ils ont aussi appris le maintien et rétablissement de l'ordre public, la sécurisation du processus électoral, la lutte contre la criminalité urbaine, ainsi que les notions sur le respect des droits et libertés fondamentaux basées sur la dignité humaine. Ces policiers ont suivi cette formation à l'Ecole de Police de Kasangulu. Cette session s'est concrétisée grâce à l'appui de JICA, agence japonaise de coopération internationale.

Puke, « une université communautaire de proximité » dans la périphérie Est de Kinshasa. L'Université Progrès Kinshasa Est (Puke), reconnue officiellement par le gouvernement de la RDC depuis avril 2018, veut s'occuper prioritairement des étudiants habitants de la partie Est de la capitale congolaise. C'est ce qu'a fait savoir son promoteur, Emmanuel Kahusu, samedi 16 juin à Kinshasa. « Il y a une concentration de toutes les instructions universitaires dans la partie Sud et Ouest de Kinshasa, alors que la majeure partie des habitants de la capitale vit dans la partie Est. Ceux qui habitent la partie Est sont, pour la plupart, des fonctionnaires. Ils n'ont pas la possibilité d'envoyer des enfants qui aspirent aux études supérieures dans ces universités. Il était important que cette population puisse avoir une université communautaire de proximité mais qui s'organise dans les règles de l'art », a affirmé le professeur Emmanuel Kahusu. Il renseigne que les domaines organisés au sein de cette université sont notamment les sciences hospitalières, les sciences de l'environnement, le droit et l'informatique. Le même site de PUKE abrite également l'Institut supérieur des sciences infirmières et communautaires (ISSIC). Roger Atandele, chef du quartier Bibwa, et le personnel de cette université ont, à cette occasion, demandé au gouvernement de la RDC de désenclaver le quartier de Bibwa, en améliorant les voies d'accès et en fournissant de l'eau et l'électricité aux habitants.

Maniema : des miliciens Maï-Maï immobilisent un train de la SNCC et prennent en otage six militaires. Le train de la Société nationale des chemins de fer du Congo (SNCC) en provenance de Kindu et qui se rendait à Kalemie a été intercepté vendredi 15 juin à Malela, localité située dans le territoire de Kasongo (Maniema), par les milices Maï-Maï Malaika sous le commandement d'un certain Abase. Ces miliciens ont emporté plusieurs biens qui s'y trouvaient. Ils ont aussi pris en otage six militaires qui étaient mutés ainsi que deux machinistes, indique l'administrateur du territoire de Kasongo. Les autres passagers du train sont en débandade. Les habitants de la localité Malela sont pris de panique. La hiérarchie militaire a déployé des troupes basées à Samba qui ont finalement libéré la localité. Mais le sort des otages est toujours inconnu.

Mbuji-Mayi : 832 cas de choléra enregistrés dont 104 décès en 4 mois. Huit cent trente-trois cas de choléra dont 104 décès ont été enregistrés en quatre mois dans la ville de Mbuji-Mayi, a indiqué Alphonse Ngoyi Kasanji, gouverneur de la province du Kasai Oriental, samedi 16 juin. Le choléra se répand dans toutes les communes de cette ville et fait de plus en plus des victimes.

Lundi 18 juin.

Examen d'état 2018 : « L'émergence de notre pays se prépare avec des cadres compétents », estime Gaston Musemena. Les épreuves ordinaires de l'examen d'Etat qui sanctionnent la fin du cycle d'enseignement secondaire débutent ce lundi 18 juin en RDC. A cette occasion, Gaston Musemena, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP) recommande aux finalistes de combattre la corruption et la facilité. Selon les statistiques du ministre de l'EPSP, 672 209 candidats des humanités secondaires participent aux épreuves de l'examen d'Etat de l'édition 2018. A ceux-là s'ajoutent 5256 qui affrontent le jury national du cycle court.

Azarias Ruberwa préconise la création de la caisse de péréquation des provinces. Le ministre de la Décentralisation, Azarias Ruberwa propose la création d'une caisse de péréquation pour mettre fin au déséquilibre enregistré dans le développement des provinces de la RDC et atteindre la décentralisation approfondie. Il a fait cette proposition juste après l'entretien que le Président de la république a eu avec les responsables de différentes couches sociales du Maniema, dont les administrateurs des entités décentralisées et les chefs coutumiers. « La constitution prévoyait 40% qui devrait rester dans chaque province. Mais vous savez qu'il y a des provinces, même si vous leur donnez 100%, elles ne produisent encore rien. Je pense que la solution qui est sur la table, c'est de mettre en œuvre la caisse de péréquation. La caisse de péréquation permettra d'équilibrer le développement et les investissements des provinces », soutient le ministre de la Décentralisation.

Nord-Kivu : le Synecat souhaite que l'Examen d'Etat se déroule dans la quiétude. Le Syndicat National des enseignants des écoles catholiques au Congo du Nord-Kivu salue le démarrage, lundi 18 juin, des épreuves de l'Examen d'Etat édition 2018. Il souhaite cependant que cette session se termine dans la quiétude, malgré le climat d'insécurité qui persiste dans certaines zones de la province. Le responsable du Synecat du Nord-Kivu, Ponchelin Byamumonyi, en mission de travail à Butembo, il estime qu'aucun élève du Nord-Kivu, ne devrait rater ces épreuves, « ni pour les frais scolaires non payés ni à cause de l'insécurité. » Les médias de Goma ont fait état, la semaine dernière, de la fermeture d'au moins 11 écoles dont 4 écoles secondaires dans le groupement Waloa-Loanda, en territoire de Walikale, à la suite des affrontements entre deux factions dissidentes des Maï-Maï Kifuafua dans la région. Ces combats ont occasionné de nombreux déplacements de la population, notamment vers Zirhalo, au Sud-Kivu. Face à cette situation, Ponchelin Byamumonyi, plaide pour que les enfants qui se retrouvent dans cette situation passent leurs épreuves dans leurs milieux de refuge.

Intenses activités politiques dans la ville de Bumba. Plusieurs partis et regroupements politiques ont pris d'assaut depuis mai la ville de Bumba (Mongala) pour y organiser des activités politiques, ont constaté des sources sur place. Après le meeting du secrétaire permanent du PPRD Emmanuel Shadari dans la ville au début du mois de mai, le représentant de la plateforme électorale de Moïse Katumbi dans la province ainsi que le directeur de cabinet du président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku ont effectué des tournées ponctuées des conférences et visites des paysans au nom de leurs partis politiques. Des activités politiques qui ressemblent à une campagne électorale avant l'heure, selon des témoins.

Tshopo : le vice-gouverneur dément avoir détourné les fonds publics. Au cours d'un point de presse organisé dimanche, le vice-gouverneur de la Tshopo Gaspard Bosenge Akoko a affirmé n'avoir jamais détourné les frais de fonctionnement de la province, comme l'a affirmé un élu local il y a plus d'une semaine. D'après des sources proches de l'assemblée provinciale de la Tshopo, un député provincial avait déposé le 8 juin dernier une motion de défiance contre le vice-gouverneur de province, l'accusant notamment d'avoir détourné les frais de fonctionnement de la province. Ce que dément M. Bosenge, expliquant avoir seulement ordonné le transfert des frais de fonctionnement de la province du compte de l'ordonnateur délégué (OD) vers la caisse du governorat pour raison de commodité.

Examen d'Etat au Kasai-Central : Denis Kambayi promet une bourse aux trois meilleurs lauréats. Le gouverneur du Kasai-Central, Denis Kambayi promet d'octroyer des bourses d'études supérieures de 5 ans aux trois meilleurs lauréats des épreuves de l'examen d'Etat édition 2018 dans la province. Environ 24 262 candidats finalistes des humanités prennent part à cette évaluation dans la province du Kasai-Central. Contrairement à l'année dernière, les épreuves d'examen d'Etat édition 2018 se déroulent dans un climat de quiétude dans les deux provinces éducationnelles du Kasai-central, a dit à Radio Okapi le directeur de la province éducationnelle Kasai I Simon Zono, soutenant qu'aucun incident majeur n'a été enregistré depuis le début du déploiement des équipes et Items dans les territoires ciblés.

Nord-Kivu : plus de 1000 élèves finalistes dans l'incapacité de participer à l'examen d'Etat. Plus de mille élèves finalistes du secondaire ne prennent pas part aux épreuves d'examen d'Etat édition 2018 qui débutent ce lundi au Nord-Kivu, a déploré le directeur de la province éducationnelle du Nord-Kivu I, lors du lancement officiel de cette épreuve ce lundi à Goma. Présent à cette cérémonie, le gouverneur du Nord-Kivu Julien Paluku attribue cette situation à l'insécurité et aux déplacements récurrents de la population à la suite de l'activisme des groupes armés dans certains territoires.

Le Parquet général de la République ouvre une information judiciaire sur le passeport de Moïse Katumbi. Une information judiciaire est ouverte en RDC au sujet du passeport de Moïse Katumbi, a annoncé lundi 18 juin le Parquet général de la République. L'opposant avait été interpellé mercredi dernier en Belgique pour « usage d'un passeport non-valide ». En réaction, le porte-parole de Moïse Katumbi, Olivier Kamitatu, dénonce un acharnement contre le président de la plateforme « Ensemble pour le changement ». Le mercredi 13 juin, l'ancien gouverneur du Katanga avait été intercepté par les services aéroportuaires belges pour l'usage d'un passeport non-valide alors qu'il revenait d'Israël en partance pour la Russie. Le Procureur général de la République, Flory Kabange Numbi, avait annoncé mardi 27 mars dernier à Radio Okapi avoir ouvert une autre information judiciaire à charge de Moïse Katumbi sur sa nationalité.

La Fondation allemande Friedrich Ebert s'installe en RDC. La Fondation Friedrich Ebert (FFE), une ASBL de droit allemand, va ouvrir ses bureaux et fonctionner en RDC, conformément à un Accord-cadre signé officiellement lundi 18 juin 2018 à Kinshasa. Le ministre d'Etat et ministre du Plan, Modeste Bahati qui a signé cet Accord-cadre avec le Représentant résident de la Fondation Friedrich Ebert, a salué l'arrivée sur le territoire congolais de la FFE, estimant que « ce partenariat va renforcer les liens de coopération existant entre le gouvernement de la RDC et celui de la République fédérale d'Allemagne. » Créée en 1925, la Fondation Friedrich Ebert axe son action sur la liberté, la justice et la solidarité dans un Etat de droit et démocratique. Elle est proche du Parti social-démocrate allemand (SPD).

Provinciales en RDC : La Ceni invite les candidats à retirer les formulaires. Les formulaires de dépôts des candidatures sont disponibles dans les Bureaux de réception et de traitement des candidatures (BRTC), installés dans les chefs-lieux des territoires et dans les villes, a annoncé lundi 18 juin la Commission électorale nationale indépendante. Elle demande aux partis et regroupements politiques ainsi qu'aux candidats indépendants de les retirer dans ces bureaux. Onésime Kukutula Falashi, rapporteur adjoint de la Ceni, précise que cette opération prendra 15 jours.

Kasai-Central : 2 morts et 30 habitations incendiées à Kazumba. Un militaire a tué un civil avant d'être tué à son tour samedi dans le territoire de Kazumba au Kasai-Central, ont rapporté lundi 18 juin des sources de la société civile locale. Les deux personnes se disputaient au sujet d'une affaire d'argent avant que la situation ne dégénère. En représailles, plusieurs habitations du village ont été incendiées. La dispute a dégénéré et le militaire a tiré sur le civil, qui est mort sur place. La famille de la victime s'est ensuite saisie du militaire, qui a été tabassé à mort. Des militaires, venus du chef-lieu du territoire, se sont rendus à Kakamba, où ils ont incendié une trentaine d'habitations. Les villageois se sont réfugiés dans la brousse.

Mardi 19 juin.

Haut-Katanga: la Monusco organise un dialogue entre les Twa et Zela à Pweto. Les communautés Twa et Zela dans le territoire de Pweto (Tanganyika) ont été appelées à la non-violence et à la cohabitation pacifique le week-end dernier lors de la rencontre organisée par la Monusco et ses partenaires, dont le ministère provincial de l'Intérieur et la commission provinciale diocésaine justice et paix. Ces communautés en conflit ont été représentées à ces assises par 48 de leurs leaders. A l'issue de cette rencontre, les participants ont promis de privilégier le dialogue et la cohésion pour une paix durable dans leur contrée. Le conflit entre Twa et Zela est à la base d'environ 10.000 déplacés internes entre 2016 et 2017. Le message qui leur a été apporté est clair : « Fumer le calumet de la paix, privilégier le dialogue, bannir la discrimination et toute autre forme de ségrégation. »

RDC : de nouvelles cours d'appel nécessaires pour régler les contentieux électoraux. Le ministre de la Justice a affirmé lundi 18 juin que pour préparer les provinces de la RDC à régler les contentieux électoraux issus des scrutins à venir, il est important de créer de nouvelles cours d'appel. « Parmi les matières qui doivent encore être remplies, il y a tout ce qui concerne le contentieux électoral. Le contentieux électoral nécessite que nous puissions régler la question de nouvelles cours d'appel et ce, dans le délai. Nous avons deux formules possibles. Au début nous n'avions pas de locaux et les nouvelles provinces nous ont communiqué qu'elles avaient des locaux disponibles. Donc on va pouvoir créer très rapidement de nouvelles d'appel », a affirmé Alexis Thambwe Mwamba. Le ministre de la Justice fait remarquer que la démarche est déjà entreprise pour atteindre rapidement cet objectif.

Elections en RDC : la Ceni encourage les femmes à postuler à tous les scrutins. Le président de la Ceni, Corneille Nangaa a réuni lundi 18 juin au siège la commission électorale à Kinshasa les femmes leaders des partis et regroupements politiques. Il les a exhortées à déposer leurs candidatures à tous les échelons lors de prochains scrutins. Avec ses invités, M. Nangaa a aussi parlé de la machine à voter et de la caution qu'il faut payer pour participer à chaque scrutin.

RDC : la "3è voie" cherche un candidat pour la présidentielle. Le parti politique La Troisième voie de Mfumuntoto cherche un candidat qui va porter sa vision et concourir à l'élection présidentielle de décembre. Il a fait cette déclaration lundi 18 juin au cours d'une conférence de presse organisée à Kinshasa. Mfumuntoto Basanga affirme qu'à défaut d'un candidat de la Troisième voie à la présidentielle, celle-ci s'alliera au candidat de Droite ou de Gauche qui répondra aux critères de son courant politique.

Elections RDC : l'UDPS dément avoir accepté la machine à voter. L'UPDS n'approuve pas la machine à voter. La rumeur annonçant un point de vue contraire est « une distraction pour faire passer un faux message à l'opinion ». C'est ce qu'a déclaré à Radio Okapi le Secrétaire général adjoint chargé de la sensibilisation et Communication de l'UDPS, Augustin Kabuya. Le secrétaire adjoint de l'UDPS qui reconnaît la désignation de Jacquemin Shabani et Crispin Mukendi comme délégués de l'UDPS au sein de la Ceni, précise que ces nominations au sein de la CENI « n'ont rien à voir avec une quelconque acceptation de la machine à voter comme contrepartie ».

Sankuru: certaines écoles gonflent les frais de participation à l'Examen d'Etat. Les parents d'élèves finalistes du secondaire de la province du Sankuru déboursent jusqu'à cent soixante mille francs congolais (100 USD) pour les frais de l'Examen d'Etat, alors que le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel les a fixés à quarante mille francs congolais (25 USD). La commission Justice et Paix du diocèse de Kole, a dénoncé cette situation, lundi 18 juin, au lancement des épreuves de la session 2017-2018. Selon le président de la commission justice et paix du diocèse de Kole, l'Abbé Blaise Pascal Elembe ces frais que demandent les écoles pour l'organisation matérielle sont repartis de la manière suivante : Accueil de l'inspecteur : 15 000 FC à chaque élève ; Restauration du préfet, pour ceux de l'intérieur de la province : 10 000 FC ; Déplacement du préfet : 10 000 FC ; Stylo « magique » remis aux enfants et papiers brouillons : 10 000 FC ; Laboratoire : 15 000 FC. Il a indiqué que certains préfets exigent des frais, pour « coucher les points », qui s'élèvent à 60 000 FC. Pour l'Abbé Blaise Pascal Elembe, l'Etat devrait mettre fin à cette « escroquerie » des parents par certaines écoles.

Kasaï : un projet pour améliorer la santé reproductive. Le ministre de la Santé du Kasaï-Central a lancé lundi 18 juin à Kananga le projet sur l'amélioration de l'accès au service de santé reproductive chez les populations affectées par les conflits au Kasaï-Central et Oriental. Selon le directeur du Bureau de développement des œuvres médicales (Bdom) à Caritas-Kananga, les activités prioritaires de ce projet sont la prise en charge des complications césariennes, des accouchements et les infections sexuellement transmissibles et l'organisation des cliniques mobiles pour les populations les moins accessibles. Des campagnes pour le planning familial seront également organisées, a ajouté le docteur Daniel Ntumba. Le ministre de la Santé de Kasaï-Central a salué ce projet d'une durée de 9 mois qui, d'après lui, vient répondre aux besoins des populations appauvries par la dernière crise dans la région du Kasaï.

Nord-Kivu : libération des 30 pêcheurs pris en otages par les Maï-Maï. Des miliciens Maï-Maï ont pris en otage, entre mercredi 13 et dimanche 17 juin, trente pêcheurs opérant dans les territoires de Lubero et Rutshuru (Nord-Kivu), a dénoncé la Fédération des comités des pêcheurs du lac Edouard (Fecopeile). Selon cette structure, ces personnes ont été relâchées après versement de 100 USD de rançon, chacun. Elles avaient été capturées autour des baies de Tshanika et Ndwali, au sud-ouest du Lac Edouard. Les Maï-Maï avaient aussi saisi 24 pirogues, ainsi que des matériels de pêche, indiquant que les pêcheurs n'avaient pas encore payé des jetons de taxes « illégales », déplore la Fecopeile. Ces miliciens ont établi de nouveaux bastions entre Lubero et Rutshuru, après avoir été chassés par l'armée, du Sud-Est du Lac Edouard, à la suite des opérations lancées fin mai, par les Forces armées de la RDC pour neutraliser les groupes armés encore actifs au Nord-Kivu.

Uvira : environ 10 morts lors de violents combats entre miliciens à Bijombo. Une dizaine de personnes sont mortes, dont quatre civils et des combattants parmi les antagonistes, lors de violents combats ayant opposé ces derniers jours différents groupes armés locaux dans les hauts plateaux de Bijombo, en territoire d'Uvira (Sud-Kivu). Ces combats opposent les miliciens Banyamulenge du groupe Twiganeho à d'autres miliciens coalisés Bafuliiru, Banyindu et Babembe. Les premiers auraient reçu un renfort d'un groupe armé rwandais venu de Bijabo, dans les hauteurs du secteur de Tanganyika en territoire de Fizi. Les seconds auraient installé leur quartier général à Masango avec le soutien d'un autre groupe armé burundais. L'autorité civile de Minembwe affirme que la situation se complique davantage dans cette région de hauts plateaux d'Uvira, notamment dans le groupement de Bijombo. Sur place, des maisons sont incendiées, des bétails portés disparus et d'autres tués. Les conflits entre ces groupes armés locaux sont liés au contrôle des ressources locales et du pouvoir coutumier.

Sud-Kivu : les habitants de Kamituga dans la psychose d'une attaque des Maï-Maï. La population de la cité minière de Kamituga en territoire de Mwenga (Sud-Kivu) a passé la nuit de lundi à mardi 19 juin dans la psychose d'une attaque de groupes armés. Selon des sources concordantes, des rumeurs ont circulé dans la cité faisant état d'un probable attaque des Maï-Maï actifs dans la périphérie. Ces miliciens menaceraient de descendre sur la cité en vue de libérer leurs collègues arrêtés et accusés d'être impliqués dans l'attaque du 9 mai dernier contre trois maisons commerciales à Kamituga.

Mercredi 20 juin.

Gecoco Mulumba : « Le code pénitentiaire n'autorise pas l'évacuation à l'étranger des prisonniers » (Thambwe). Emprisonné depuis 7 mois et malade, le député honoraire et cadre de l'UDPS Gerard Mulumba dit Gecoco n'est pas autorisé à se rendre à l'étranger pour se faire soigner. Le ministre de la Justice Alexis Thambwe Mwamba explique que le code sur le régime pénitentiaire congolais « n'autorise nulle part l'évacuation à l'étranger des prisonniers pour se faire soigner ». Interrogé sur l'autorisation que le Procureur général de la République avait accordée à Moïse Katumbi pour aller se faire soigner à l'étranger alors que ce dernier venait d'être condamné dans un litige immobilier, Alexis Thambwe Mwamba a estimé que ce cas « faisait partie du passé ».

RDC : plus de 3,6 millions d'enfants vaccinés contre la polio. Vingt-six cas de poliovirus ont été confirmés en RDC, d'après un communiqué de l'Unicef publié mardi 19 juin. Deux cas de polio ont été recensés dans la province du Maniema, neuf dans le Haut-Lomami, quatorze dans le Tanganyika, un dans le Haut-Katanga et un dans la Mongala. Le risque de propagation aux autres provinces est élevé. Afin de contrôler l'actuelle épidémie, selon ce communiqué, l'Unicef soutient le Gouvernement de la RDC dans ses campagnes de vaccination contre cette maladie provoquant des paralysies irréversibles et invalidantes auprès des enfants. Elle contribue entre autres avec plus de 3,5 millions de doses de vaccin, 2600 glacières et 6000 porte-vaccins et par l'organisation d'activités de communication et de sensibilisation de la population à la vaccination. L'organisation a déployé 88 spécialistes pour soutenir la campagne de vaccination et la communication pour la vaccination.

Kinshasa : 43 présumés auteurs d'actes d'insécurité présentés par la police. L'inspection provinciale de la police de Kinshasa a présenté mardi à la presse 43 présumés criminels, auteurs d'actes d'insécurité enregistrés récemment dans la capitale de la RDC. Parmi eux, des présumés kidnappeurs qui opèrent à bord de petites voitures appelées « Ketch » en référence à leurs types de carrosserie ressemblant à des chaussures de sport populaires au Congo à une certaine époque. Dans ce groupe des malfrats présentés à la presse, se retrouvent également les auteurs présumés de l'assassinat d'un chauffeur de taxi et ses passagers chinois au niveau du pont Bralima ainsi que les auteurs de braquages des commerces et des bureaux de change.

Kinshasa : les drépanocytaires appelés à dormir sous la moustiquaire. Le centre médical Mabanga, spécialisé dans la prise en charge de personnes souffrant de drépanocytose à Kinshasa recommande à tous les drépanocytaires de dormir sous la moustiquaire imprégnée d'insecticide pour éviter de contracter le paludisme. La directrice de Nursing de ce centre, Pembe Makolo a lancé cet appel mardi à l'occasion de la journée internationale de la lutte contre la Drépanocytose, célébrée le 19 juin de chaque année. D'après le docteur Makolo, le paludisme augmente la fièvre qui, à son tour, détruit les globules rouges. « Et lorsque les globules blancs sont détruits, une personne souffrant de la drépanocytose fait ce qu'on appelle l'anémie. Et on risque de perdre cette personne », souligne-t-elle.

Marie-Ange Mushobekwa: au Conseil des droits de l'homme de l'ONU, il n'y a pas que «des enfants de cœur». Alors que la RDC sera l'objet d'un dialogue interactif au cours de la 38e session du conseil des droits de l'ONU en juillet prochain, sa ministre des Droits humains a mis en garde mercredi 20 juin les pays qui voudraient utiliser cette tribune « pour

régler des comptes aux dirigeants qui ne leur plaisent pas ». Au cours de cette session du conseil des droits de l'homme, l'équipe d'experts internationaux nommés pour enquêter les violations des droits de l'homme au Kasai - région du Centre de la RDC déchirée par des violences en 2016 et 2017 – va présenter son rapport final.

La ministre congolaise des Droits humains, qui va prendre part à cette réunion dit attendre de ce rapport «la manifestation de la vérité en toute indépendance ». Marie-Ange Mushobekwa, qui vient d'effectuer une visite de trois jours au Kasai, affirme que les enquêtes lancées par les autorités congolaises sur les crimes commis dans cette région « ont beaucoup évolué ».

Plus d'un demi-million de réfugiés vivent en RDC, selon le HCR. Olivier Beer, représentant du HCR, explique l'augmentation du nombre des réfugiés en RDC par la situation critique qui prévaut dans plusieurs pays voisins : « Il y a aujourd'hui plus d'un demi-million de réfugiés en RDC, 544 000 si j'arrondis, parmi lesquels, 219 000 Rwandais, 176 200 Centrafricains, 92 700 Sud-Soudanais, 45 000 Burundais. Ça fait beaucoup ! C'est 62 000 de plus que l'année passée. » A ceux-là s'ajoutent près de 398 000 autres réfugiés qui vivent hors des sites du HCR. Alors, l'agence onusienne félicite la RDC pour l'accueil généreux de ces réfugiés. « Les réfugiés et les déplacés vivent dans les mêmes communautés » Le Nord-Kivu hébergerait à ce jour plus de 200 000 réfugiés, dont plus de 90 pour cent de hutus rwandais. Nombreux d'entre eux sont nés sur le sol congolais. Entre 1999 et 2017 plus de 920 000 réfugiés hutus rwandais ont été rapatriés par le HCR et ses partenaires dans leur pays, selon le HCR. Dans l'autre sens, toujours selon Oliver Beer, le nombre des ressortissants congolais réfugiés dans les pays africains s'élève à 772 000. Ils se trouvent principalement en Ouganda, en Tanzanie, au Kenya et en Afrique du Sud.

Jeudi 21 juin.

La RDC perd chaque année 15 milliards USD dans les détournements des fonds publics. La RDC perd chaque année au moins 15 milliards de dollars du fait de la corruption et de détournement des fonds publics, a réaffirmé Luzolo Bambi, le conseiller spécial du chef de l'Etat en matière de bonne gouvernance, lutte contre la corruption et financement du terrorisme. Il s'exprimait mercredi le 20 juin à l'ouverture de la rencontre régionale Afrique de Transparency International qui se tient à Kinshasa jusqu'au 22 juin. « Il est un secret de polichinelle que d'affirmer que la corruption existe et qu'elle gangrène gravement les institutions. J'ai toujours engagé un débat sur le paradoxe congolais entre la taille de notre budget et le coulage des recettes. C'est-à-dire, nous avons un budget de 5 milliards de dollars et j'ai toujours affirmé haut que nous perdons chaque année au moins 15 milliards », a-t-il déclaré. Autre paradoxe relevé par le professeur Luzolo Bambi, c'est la quasi inexistence de la jurisprudence en matière de la lutte contre la corruption.

Kananga : lancement de la campagne de réparation des fistules. Le ministre de la Santé du Kasai-Central, John Bimvulu, annonce le lancement pour ce vendredi 22 juin de la campagne de réparation des fistules vaginales. Ces activités seront coordonnées par l'ONG internationale Waha. D'après lui, plus d'une centaine de femmes ayant cette pathologie ont été enregistrées dans la province et soixante-seize d'entre elle sont déjà internées à l'hôpital de Tshikaji, lieu prévu pour le traitement.

RDC : 100% de singes guéris après le traitement expérimental anti-Ebola. Cent pourcents de singes infectés du virus à Ebola ont été guéris, après avoir suivi le traitement de l'anticorps 114, un traitement expérimental développé par l'Institut national des recherches biomédicales (INRB). Le directeur général de cet Institut, Dr Muyembe l'a affirmé mercredi 20 juin, à l'ouverture du IXe congrès international sur les pathologies Infectieuses et parasitaires, qui se tient à Lubumbashi avec comme thème : « Maladies infectieuses, comorbidités, santé mondiale et environnement. » « Nous connaissons de mieux en mieux l'agent pathogène et nous avons développé un traitement. Jusqu'à présent, c'est encore [en phase expérimentale]. On l'appelle l'anticorps 114, quand nous l'injectons aux singes qui sont infectés et qui font la maladie Ebola, 100 % guérissent », a indiqué Dr Muyembe, qui fait savoir que ces recherches sont prometteuses. Le directeur général a ajouté que l'étape suivante de ces recherches est l'injection de l'anticorps 114 chez l'homme pour suivre sa réaction auprès des personnes infectées.

Ituri : le gouverneur dément les accusations de fraude douanière. La société civile de l'Ituri accuse le gouverneur de cette province d'orchestrer la fraude douanière en se servant des exonérations accordées par le ministre des Finances. Elle a chiffré mercredi la fuite des recettes publiques qu'aurait occasionnée Abdallah Pene Mbaka entre mars et avril à près de 1.400.000 USD. L'intéressé a démenti ces accusations. Le coordonnateur de la société civile, Jean Bosco Lalo affirme que le gouverneur a obtenu une exonération pour importer entre autres trois mille cinq cents mètres cubes de carburant pour la réhabilitation de l'axe routier Sanduku-Kpandroma, long de près de 30 kilomètres, dans le territoire de Djugu. Cependant il

en a fait venir quatorze mille entre le 08 mars et le 23 avril dernier. « La fraude est pilotée par le gouverneur lui-même. Le gouverneur obtient une exonération, on lui accorde 3500 m3 de carburant mais il en importe plus de 14000. Ce qui représente plus de 1 400 000 USD », dénonce Jean Bosco Lalo. Le gouverneur Abdalah Pene Mbaka rejette ces accusations et met en cause la neutralité de la Société civile de l'Ituri. Pour lui, il s'agit d'un marché conclu en bonne et due forme entre la province de l'Ituri et l'entreprise Palm Group.

Haut-Lomami : trois personnes tuées lors des accrochages entre policiers et clandestins de la SNCC à Muleba. Trois personnes, dont un policier, ont été tuées, et deux autres personnes grièvement blessées lors des troubles survenus mercredi 20 juin dans l'après-midi dans le village Muleba (Haut-Lomami). Le train courrier de la SNCC en provenance du Kasai vers Kamina était en escale à la gare de Muleba. Il y a eu tiraillement entre le policier qui escortait le train et certaines personnes qui voulaient y prendre place clandestinement. Pour ramener le calme, le policier a tiré quelques coups de feu en l'air. Pris de panique, les clandestins ont pris fuite. Dans cette débandade, deux personnes ont été touchées et sont mortes. Elles habitent toutes le village Muleba. Deux autres sont grièvement blessées. Pris de colère, les habitants de Muleba ont brûlé vif le policier qui a ouvert le feu. Craignant les représailles, le village s'est vidé de sa population qui a trouvé refuge en brousse.

Le forum café-cacao à Kinshasa recommande au gouvernement d'allouer 10% de son budget à l'agriculture. Les participants aux travaux du premier forum café-cacao de la RDC qui s'est clôturé mercredi 20 juin à Kinshasa ont recommandé au gouvernement d'allouer 10% de son budget à l'agriculture, selon l'accord de Maputo signé par les chefs d'état africains. Les états généraux de ces deux filières ont identifié plusieurs causes à la base de la baisse de production et commercialisation du café et cacao en RDC. La thématique sur la production, la recherche, la transformation et les infrastructures a identifié entre autres contraintes le manque de semences améliorées, le vieillissement des vergers et plantations ainsi que l'absence de relève. Elle recommande la collaboration avec l'INERA pour la multiplication des pépinières de proximité.

Nord-Kivu : les fonctionnaires du gouvernement provincial sans salaires depuis plusieurs mois. Les employés du gouvernement provincial et ceux de l'assemblée provinciale enregistrent plusieurs mois de salaires impayés depuis 2016. Plusieurs d'entre eux cumulent cinq à six mois d'arriérés de salaire d'affilée. Le gouvernement provincial justifie ce retard par l'absence de la rétrocession du gouvernement national. Les employés s'étonnent que le gouvernement provincial qui réalise mensuellement 1 000 000 de dollars des recettes propres, ne puisse pas payer les salaires, même s'il ne reçoit pas la rétrocession envoyée par le gouvernement national.

Goma : des élèves finalistes soumis au bizutage après examen d'Etat. La session de l'examen d'Etat (Exetat) 2017-2018 a pris fin jeudi 21 juin en RDC. A Goma (Nord-Kivu), elle a été marquée par plusieurs scènes de violence perpétrées par des étudiants de quelques institutions universitaires dans plusieurs centres d'examen dans le cadre du « Bizutage », une pratique pourtant prohibée officiellement. La joie qu'éprouvaient quelques élèves de finir leur cycle secondaire s'est transformée en cris de détresse. Des élèves finalistes, sortis des salles d'examen et quelques groupes d'étudiants venus des institutions universitaires telles que ISDR, ISTA, ISIG, ou UNIGOM se sont affrontés. Ces étudiants ont attaqué violemment ces élèves finalistes, ont constaté des reporters de Radio Okapi. Au passage, des uniformes ont été déchirés et des stylos et autres effets personnels, arrachés.

Polycarpe Mungulu désigné juge de la Cour constitutionnelle. L'Assemblée plénière de l'Assemblée nationale et du Sénat, réunis en congrès, ont approuvé à l'unanimité la désignation du sénateur Polycarpe Mungulu Tapagane comme membre de la Cour constitutionnelle. Celui-ci remplace Felix Vunduawe, nommé premier président du Conseil d'Etat. Né à Gemena en 1945, Polycarpe Mungulu est Licenciée en droit à l'Université Lovanium. Il a été procureur général de la République près la Cour suprême de la Justice de 1986-1997. Peu avant, entre 1977-1986, il a assumé toujours à la Cour suprême de Justice la fonction de premier avocat général de la République. Il a aussi été procureur près la cour d'appel de Kinshasa et procureur général près la cour de Sureté de l'Etat entre 1973 et 1976.

Vendredi 22 juin.

La Ceni annonce la convocation de l'électorat le 23 juin. La Commission électorale nationale indépendante convoque l'électorat ce samedi 23 juin pour les élections présidentielles, législatives nationales et provinciales du 23 décembre 2018, a annoncé le président de la Ceni, Corneille Nangaa jeudi 21 juin. Il s'exprimait ainsi lors d'une réunion extraordinaire avec les mandataires des partis et regroupements politiques. Les bureaux de réception et de traitement des candidatures seront déjà ouverts sur l'ensemble du territoire national dimanche 24 juin, a annoncé Corneille Nangaa. Au total, 171 bureaux pour

les élections législatives nationales, 169 pour les provinciales et 1 bureau pour la présidentielle. Le président de la CENI a par ailleurs fait état de l'engagement du Gouvernement à rembourser la caution payée en 2015 par les partis politiques et les candidats indépendants. Le regroupement politique « Le Centre » estime pour sa part que les partis politiques doivent former leurs témoins au lieu de s'attarder sur la question de la machine à voter.

RDC : l'ACAJ demande au procureur général de la République d'abandonner les poursuites contre Katumbi.

L'Association congolaise pour l'accès à la Justice (ACAJ) demande au procureur général de la République d'abandonner les poursuites contre Moïse Katumbi dans l'affaire du passeport qui serait falsifié. Elle condamne la procédure initiée par le procureur général de la République. Selon Georges Kapiamba, président d'ACAJ, il s'agit d'un dossier monté de toutes pièces pour écarter Moïse Katumbi des élections. Il demande au procureur de « changer sa politique de poursuite » qui, d'après lui, ne vise que depuis plusieurs mois les opposants, les membres de la société civile et les mouvements citoyens. Une information judiciaire a été ouverte en RDC au sujet du passeport de Moïse Katumbi, avait annoncé le 18 juin le Parquet général de la République. L'opposant avait été interpellé en Belgique pour « usage d'un passeport non-valide ».

Nord-Kivu : les activités paralysées à Butembo après l'assassinat d'un étudiant. Les activités sont paralysées depuis vendredi 22 juin dans la matinée dans la ville commerciale de Butembo au Nord-Kivu. Des étudiants sont sortis dans la rue pour manifester leur colère, après l'assassinat, par balle, la nuit dernière, de leur camarade de l'Université catholique du Graben (UCG). Selon le président de la société civile locale, Edgard Mateso, la victime a été abattue pendant qu'elle voulait venir à la rescousse de sa mère, blessée par balle au cours d'une incursion d'hommes armés dans leur domicile dans la commune de Kimeni.

Nouvelles sanctions des Etats-Unis contre des hauts responsables de la RDC. Le département d'Etat des Etats-Unis a annoncé, dans un communiqué publié jeudi 21 juin de nouvelles sanctions contre plusieurs hauts responsables de la RDC, en raison de leur implication dans des faits de corruption important dans le cadre du processus électoral sans les citer. De plus, poursuit le communiqué, le département d'Etat prend des mesures pour empêcher l'entrée aux Etats-Unis de certains responsables de la RDC impliqués dans des violations des droits de l'homme. Pour les Etats-Unis, les élections crédibles, transparentes et opportunes en décembre 2018, au cours desquelles le peuple congolais sera libre d'exprimer ses opinions sans crainte de violence ou d'intimidation, sont essentielles pour garantir un avenir plus pacifique et plus prospère à la RDC et à la région. Au mois de février, le Bureau de contrôle des actifs étrangers (OFAC) du Département du Trésor américain avait sanctionné le général de l'armée congolaise, Muhindo Akili Mundos, Guidon Shimiray Mwissa, ancien lieutenant de l'armée congolaise reconverti en chef milicien, l'ex-chef milicien Gédéon Kyungu Mutanga parce qu'ils contribuaient à la prolongation du conflit armé en RDC.

Kinshasa : les partis politiques encouragés à placer les personnes marginalisées sur leurs listes électorales. Le Projet de renforcement d'observation citoyenne des élections au Congo (Procec) invite les partis politiques à placer les personnes marginalisées et les minorités en ordre utile sur leurs listes des candidats à présenter lors de prochaines élections. Il a fait ce plaidoyer jeudi 21 juin à Kinshasa, à l'issue de l'atelier sur la prise en compte de cette catégorie des personnes dans le processus électoral. Selon Josépha Pumbulu, observatrice membre de l'ONG Cafco, cette recommandation est faite dans la perspective d'une meilleure intégration de ces composantes dans le processus électoral, pour des scrutins participatifs et inclusifs en RDC.

Ex-Katanga : la Monusco sensibilise sur la tenue des élections apaisées. La section des Affaires politiques de la Mission des Nations unies en RDC a sensibilisé une quarantaine de personnes venues des provinces du Haut-Katanga, Haut-Lomami et Lualaba-sur la tenue des élections apaisées, lors d'un atelier qui s'est tenu jeudi 21 juin à Lubumbashi. Pour que les élections se déroulent dans la paix, un des orateurs, le professeur Adrien Mulumbati, a recommandé que les partis politiques se concentrent notamment sur la formation idéologique, l'une de ses missions premières. Selon lui, la formation idéologique ne porte pas seulement sur l'idéologie du parti mais aussi porter sur la constitution du pays, les institutions politiques du pays, et les différents événements politiques qui se produisent dans l'environnement national comme dans l'environnement international. Parmi les personnes qui ont pris part à cet atelier de sensibilisation figurent des responsables des partis politiques, des membres de la société civile et la presse.

Emile Etumangele publie « les techniques d'assainissement du milieu en RDC ». Emile Etumangele a publié, jeudi 21 juin à Kinshasa, l'ouvrage intitulé : les techniques d'assainissement du milieu en RDC. L'auteur affirme que cet ouvrage aborde la problématique de l'insalubrité, et propose des voies de sortie pour un environnement sain. Député national élu de la circonscription de Lodja dans le Sankuru et professeur à l'Institut supérieur pédagogique de la Gombe, Emile Etumangele

prône dans son ouvrage, la politique de transformation des déchets en ressources économiquement exploitables. Mais il faut aussi mettre en place une politique qui va réduire la production des déchets, recommande M. Etumangele.

Tanganyika : arrestation de six militaires installés de force au camp des déplacés de Katanika. L'auditeur militaire de la garnison de Kalemie a arrêté, jeudi 21 juin, six militaires qui se sont installés de force au camp des déplacés à Katanika, dans la province du Tanganyika. Les déplacés leur ont demandé de quitter leur camp, mais ceux-ci ont refusé. Ils se sont alors accaparés de quatre huttes abandonnées par les déplacés qui sont rentrés chez eux et ils s'y sont installés. Face à cette situation, la population a refusé d'engager un bras de fer avec les militaires et ont décidé de les dénoncer auprès des autorités.

Kongo central : la Radiotélévision Boma attaquée par des inconnus, son matériel emporté. Le directeur général de la Radiotélévision Boma (RTB) installée dans la ville portant le même nom, dans la province du Kongo central dénonce l'attaque de ce média par des personnes non identifiées. Ces hommes qui étaient armés ont emporté 60% du matériel, a-t-il indiqué. Actuellement la radio ne fonctionne pas. Tony Kamba Koffi directeur demande aux autorités provinciales et nationales d'apporter assistance à la RTB. Il dit avoir déposé une plainte contre inconnu.

Jean-Marc Kabund : « Partout où je passe, les gens me disent qu'ils sont affamés », a déclaré jeudi 21 juin, le secrétaire général de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), Jean-Marc Kabund, qui a bouclé la veille sa tournée dans les provinces de Kasai-Oriental et Lomami. Durant son séjour de plus de dix jours, Jean Marc Kabund a été à Mbuji-Mayi, Tshilenge, Muene Ditu, Kabinda et Kabeya Kamuanga, pour redynamiser les fédérations de l'UDPS en vue des prochaines élections. Avant de quitter Mbuji-Mayi, le secrétaire général de l'UDPS Tshisekedi a échangé avec la presse locale. Concernant la question sur un éventuel troisième mandat du président de la République, il a fait savoir que l'UDPS n'acceptera jamais que cette idée passe.

Kwilu : le Comité des déplacés du Kasai exige le remboursement des frais de participation aux examens. Le comité des déplacés du Kasai au Kwilu (Codekak) exige le remboursement de frais de participation à l'Examen national de fin d'études primaires et aux épreuves d'Examen perçus auprès des élèves finalistes déplacés du Kasai. Le responsable de ce comité basé à Kikwit explique que dans une circulaire du 6 juin, le maire de la ville de Kikwit avait demandé aux chefs d'établissements secondaires et directeurs d'écoles primaires qui avaient reçu les élèves déplacés du Kasai de les laisser terminer l'année scolaire 2017-2018 sans payer. Mais sur le terrain, précise Patience Mayele Mufwedia, secrétaire du comité des déplacés du Kasai au Kwilu, ces enfants ont payé ces frais

Joseph Kabila inaugure la centrale hydroélectrique Zongo II. Le président Joseph Kabila a inauguré ce vendredi 22 juin la Centrale hydroélectrique Zongo II. Cette centrale était en construction depuis 2002 par l'entreprise chinoise Sino Hydro. La centrale Zongo II est constituée de trois machines dont chacune est en mesure de produire 50 MW. Elle possède, selon son constructeur, une puissance de plus de 150 mégawatts. Le coût total des travaux est évalué à 360.000.000 USD. Le constructeur ajoute que cette centrale va améliorer la desserte en électricité sur toute l'étendue de la RDC parce qu'elle sera connectée au barrage d'Inga. La localité de Zongo abrite un autre barrage hydroélectrique, Zongo I.

Samedi 23 juin.

RDC : des militaires écotent de la prison à vie pour meurtre de trois civils à Mahagi. Six agents de l'ordre, dont trois militaires des FARDC et un policier, sont condamnés à des peines allant de vingt ans à la prison à vie, dans l'affaire de meurtre de trois civils lors d'une patrouille de la police et de l'armée la semaine dernière à Mahagi-Port, au bord du lac Albert.

Ituri : nouvelle attaque de présumés miliciens de la FRPI au sud de Bunia. Le calme est revenu ce vendredi 22 juin à Kombokabo, un village situé à seulement 23 km de Bunia sur la nationale numéro 27 en direction de Komanda, après une incursion des hommes armés identifiés aux miliciens de la FRPI dans la nuit de jeudi. Selon la société civile locale, ces assaillants ont pillé plusieurs biens des habitants et en ont blessé un. L'attaque a entraîné un déplacement massif de la population locale. Ce vendredi matin, certains habitants apeurés ont quitté Kombokabo pour Marabo car selon eux les assaillants ont promis de revenir.

Election en RDC : la société civile encouragée à accompagner les électeurs à vérifier leurs noms sur les listes provisoires. « La Ceni va publier les listes provisoires et les afficher. Les organisations de la société civile doivent se mobiliser pour accompagner les citoyens, les mobiliser à aller vérifier, à regarder s'ils sont réellement sur les listes, s'ils

sont localisés géographiquement dans leurs circonscriptions naturelles ou s'ils ne sont pas éparpillés pour éviter le chaos du 28 novembre 2011. Nous avons vécu des choses ce jour-là. Sur terrain, j'ai rencontré des électeurs qui ont traversé des communes entières à la recherche de leurs bureaux de vote », a affirmé Sylvain Lumu.

Kasaï Oriental : Le BCNUDH sensibilise les Fardc sur les violences sexuelles en temps de conflit. Le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH) mène une campagne de sensibilisation des unités des Fardc, sur les violences sexuelles. Cette activité se déroule en marge de la célébration de la journée internationale pour l'élimination de la violence sexuelle en temps de conflit. L'exercice consiste à présenter l'historique et le sens de la célébration de la journée internationale pour l'élimination de la violence sexuelle en temps de conflit. Ensuite les officiers des droits de l'homme de la Monusco interprètent le message du secrétaire général de l'ONU. Celui-ci réaffirme la détermination collective à éliminer le fléau de la violence sexuelle liée aux conflits et à garantir aux personnes touchées l'accès à la justice. Les généralités sur les droits de l'homme, la notion des violences sexuelles et leur répression en droit interne et international sont inscrits à l'agenda de cette sensibilisation.

Corneille Nangaa : « le dépôt de la candidature n'est pas à confondre avec la campagne électorale ». Le président de la Commission électorale nationale a appelé ce samedi 23 juin les acteurs politiques de la RDC à ne pas confondre la période de dépôt des candidatures à la période de la campagne électorale. Il leur demande aussi à respecter le code de bonne conduite durant la période électorale. Il a lancé cet appel à l'occasion de la cérémonie de la convocation officielle de l'électorat pour les élections provinciales, législatives et présidentielles prévues le 23 décembre 2018. Le président de la CENI, Corneille Nangaa a précisé que les bureaux de réception et traitement des candidatures (BRTC) seront ouverts dès dimanche 24 juin 2018 sur toute l'étendue du pays. Au total, 171 bureaux pour les élections législatives nationales, 169 pour les provinciales et 1 bureau pour la présidentielle.

Nord-Kivu : un commandant de la police assassiné à Burungu. Edzon Nsengimana, commandant de la police nationale congolaise du sous commissariat de Burungu, dans le commissariat territorial de Kischanga en territoire de Masisi (Nord-Kivu) a été assassiné la nuit du vendredi 22 juin par des hommes en armes non identifiés, alors qu'il quittait son lieu de service pour se rendre à son domicile.

RDC : la société civile forces vives soutient l'organisation des élections le 23 décembre 2018. La société civile forces vives a affirmé vendredi 22 juin qu'elle soutient l'organisation des élections le 23 décembre 2018 et rejette toute idée visant le report de ces échéances. De ce fait, elle encourage l'usage de la machine à voter au vu du temps qui reste pour la tenue de ce scrutin. La société civile forces vives demande à la Ceni de rechercher un consensus autour de cette machine. Elle s'engage ainsi à mettre sur pied un observatoire électoral pour l'accompagnement de la population lors de tout le processus. Cette structure citoyenne demande au gouvernement de poursuivre la concrétisation des mesures de décrispation politique.

Choléra à Mbuji-Mayi : le député José Mpanda plaide pour l'aide du gouvernement central. Le député national José Mpanda plaide pour l'intervention rapide du gouvernement central pour combattre l'épidémie de choléra qui sévit à Mbuji-Mayi, chef-lieu du Kasaï Oriental. Il demande au ministre de la Santé d'intervenir en urgence comme il l'a fait en Equateur avec l'épidémie d'Ebola étant donné que les deux maladies sont très mortelles.

Dimanche 24 juin.

Elections provinciales en RDC : l'UDPS/Tshisekedi prête à déposer la liste de ses candidats. « L'UDPS/Tshisekedi est prête à déposer la liste de ses candidats au niveau des bureaux de réception et traitement des candidatures (BRTC) et va payer leur caution » en vue de leurs participations aux élections provinciales, a fait savoir samedi à Radio Okapi le porte-parole de ce parti Paul Tshilumbu. D'après M. Tshilumbu, l'UDPS/Tshisekedi a déjà procédé à la sélection de ses candidats au niveau de ses sections et fédérations actives en provinces, grâce à une commission électorale permanente du parti, mise en place par Tshisekedi. Pour participer aux élections provinciales, la Ceni a fixé la caution à un million des francs congolais (environ 610 USD) par siège pourvu. Le porte-parole de l'UDPS dénonce le caractère exorbitant de cette caution requise par la Ceni.

Elections provinciales : le MLC attend les précisions du gouvernement sur les cautions versées en 2015. Le Mouvement de libération du Congo (MLC) est prêt à prendre part aux élections provinciales mais attend d'être fixé sur le sort des cautions que le parti avait versées pour tous ses candidats en prévision des provinciales annulées de 2015. La secrétaire générale de ce parti, la sénatrice Eve Bazaiba fait savoir que lors des scrutons annulés de 2015, le MLC avait aligné des candidats dans les 169 circonscriptions électorales mises en place sur toute l'étendue du territoire du pays et payé

leurs cautions. Mais au regard de nouvelles dispositions pour le paiement de la caution contenues dans la nouvelle loi électorale, elle estime que le gouvernement devrait fixer les partis politiques sur le sort qu'il réserve aux cautions versées en 2015 afin qu'ils prennent leurs dispositions.

Kasaï-Central : lancement du RPDDH, un réseau pour protéger les défenseurs des droits de l'homme. Plusieurs acteurs de la société civile du Kasaï-Central ont lancé samedi à Kananga (Kasaï-Central) le Réseau de protection des défenseurs des droits de l'homme (RPDDH), une structure de la société civile ayant la mission d'apporter assistance aux activistes des droits de l'homme et de répertorier les violations des droits humains à travers la région du Kasaï-Central.

Kinshasa accueille la 1ère édition de « Eza possible », une exposition d'œuvres d'arts réalisées par les handicapés. L'Académie des beaux-arts de Kinshasa accueille depuis samedi la 1ère édition de « Eza possible », un festival international pluridisciplinaire d'exposition d'œuvres d'arts. Ce festival met en valeur les œuvres d'art réalisés par des personnes vivant avec handicap.

Ituri : le ministre des Infrastructures et travaux publics visé par une motion de censure. Le député provincial de l'Ituri Claver Bedidjo a introduit en début du weekend une motion de défiance contre le ministre provincial des Infrastructures et travaux publics (ITP), Lomo Wamukaika. Il est reproché au ministre provincial des ITP son incompetence face à la détérioration des plusieurs tronçons routiers de la province. Le député Bedidjo affirme avoir reçu récemment plusieurs plaintes des usagers des routes qui déplorent la dégradation de certains axes routiers dont la route Bunia-Kasenyi et l'axe Bunia-Mongwalu. L'élue estime que le ministre n'est pas capable d'assumer ses fonctions, rappelant qu'il avait été instruit depuis la session de septembre dernier pour régler la question de la dégradation des routes. Et jusqu'à présent, rien n'a été fait, a déploré M.Bedidjo qui réclame que le ministre soit relevé de ses fonctions.

Kasumbalesa : des leaders d'opinion sensibilisés pour la tenue des élections apaisées. La Monusco a organisé vendredi en collaboration avec la Ceni une séance de sensibilisation des acteurs de la société civile, des représentants des partis politiques, journaliste et autres leaders d'opinion à Kasumbalesa (Haut-Katanga), afin qu'ils encadrent la base pour la tenue des élections apaisées.

Jean-Paul Moka : « Le cardinal Monsengwo tient à ce que le processus électoral soit conforme à la constitution ». « Le cardinal Monsengwo tient à ce que le processus électoral soit conforme à la constitution ainsi qu'aux accords de la Saint Sylvestre », a déclaré Jean-Paul Moka, candidat président de la République à la fin de l'audience que l'archevêque de Kinshasa lui a accordée samedi 23 juin au centre Lindonge à Kinshasa. Il a par ailleurs fait remarquer que son regroupement politique, le Mouvement bleu ne fera aucune alliance avec d'autres partis politiques déjà existants avant les élections.

RDC : la mise au point de la Gecamines à propos d'une éventuelle vente de ses biens immobiliers. La Générale des carrières et des mines affirme dans un communiqué publié samedi 23 juin qu'elle n'a pas vendu ses biens immobiliers comme certaines personnes sont en train de le commenter maladroitement à travers les médias. Le communiqué rappelle que la direction générale avait engagé un inventaire et une valorisation de tous ses actifs immobiliers. Sur base des résultats de cet audit, le conseil a décidé de se défaire des « éléments devenus inutiles de son patrimoine immobilier pour financer avec l'argent des ventes, la réhabilitation des immeubles nécessaires à sa stratégie de modernisation. Le conseil d'administration a aussi décidé de céder des terrains de la Gecamines disponibles à un prix symbolique à ses agents et retraités dans le cadre de son plan social. Selon le communiqué, la Gecamines a sollicité et obtenu la création de lotissement à Likasi, Lubumbashi, Kolwezi, Kipushi et Kambove sur ses concessions et rappelle que cette opération avait été lancée par le président Joseph Kabila à Lubumbashi, le 22 décembre 2017. S'agissant de son patrimoine immobilier à Bruxelles et à Paris, poursuit le communiqué, la Gecamines précise qu'aucun de ses immeubles de bureaux n'est proposé à la vente. En revanche, précise le document, deux villas situées à Bruxelles et ayant fait l'objet d'un avis d'insalubrité de la part des communes seront vendues, parce qu'elle n'a ni les moyens ni la nécessité de les réhabiliter pour ses propres besoins.

Kabare : le mouvement citoyen Réveil marche pour dénoncer l'insécurité à Lugendo. Plusieurs membres du mouvement citoyen Réveil des Indignés ont organisé samedi 23 juin une marche pacifique dans le groupement de Lugendo à Kabare (Sud-Kivu) pour dénoncer la mauvaise gestion de leur groupement et le regain de l'insécurité.

Ouverture des BRTC à Kinshasa : la Ceni recommande aux candidats de ne pas attendre le dernier jour. La Commission électorale nationale indépendante recommande aux candidats qui vont participer aux législatives de ne pas attendre le dernier jour pour retirer les formulaires ou les déposer. Les Bureaux de réception et de traitement des

candidatures ont ouvert ce dimanche 24 juin, sur toute l'étendue du territoire national. A Kinshasa, 6 bureaux sont ouverts aux partis et regroupements politiques ainsi qu'aux indépendants.

Lundi 25 juin.

Convocation de l'électorat en RDC : une frange de l'opposition émet des réserves. La Majorité présidentielle (MP) salue la convocation officielle par la Ceni de l'électorat pour les élections provinciales, législatives et présidentielles prévues le 23 décembre 2018. Elle se félicite du fait que le calendrier électoral « est en train d'être respecté à la lettre ». En ce qui concerne la désignation du dauphin de l'actuel chef de l'Etat, Joseph Kokonyangi affirme qu'il sera connu lorsqu'il sera question de dépôt des candidatures à la présidentielle. La plateforme Ensemble pour le changement qui soutient la candidature déclarée de Moïse Katumbi affirme qu'elle est sereine. Elle croit encore à l'accord du 31 décembre 2016 qui devra régler, selon elle, la situation de son candidat à la présidence. Mais le secrétaire général adjoint chargé de la mobilisation, propagande et porte-parole, Jean Bertrand Ewanga, émet toute de même des réserves quant à la vraie volonté du pouvoir en place à organiser les élections en décembre de cette année.

Jean Baptiste Itipo : «Les partis politiques ont la possibilité d'avoir le formulaire pour leurs candidats sur le site de la Ceni ». « Les partis et regroupements politiques ainsi que les candidats indépendants ont la possibilité de retirer les formulaires de candidature sur le site Web de la Ceni, www.ceni.cd. », a indiqué Jean Baptiste Itipo, directeur de l'information et communication de la Ceni. M.Itipo recommande aux candidats qui vont participer aux élections provinciales de ne pas attendre le dernier jour pour retirer les formulaires ou les déposer.

Kinshasa : le M17 appelle la Ceni à fixer l'opinion sur la machine à voter. Le parti M17 demande à la Commission électorale nationale indépendante de « déterminer le nombre des bureaux de vote et leur effectivité sur terrain et de répondre à l'exigence de sa machine à voter ». Selon ce parti, qui se réclame du centre, ces précisions sont de nature à rassurer les acteurs du processus électoral et à garantir la transparence de ces élections.

Elections provinciales : les candidats retirent leurs formulaires à Kisangani. Le Bureau de réception et de traitement de candidatures (BRTC) de Kisangani a effectivement ouvert ses portes comme prévu dimanche 24 juin. Au moins cinq partis politiques, dont l'UDPS, le BUREC, le Parti Orange, l'ATD et le CDC, et un indépendant ont retiré les formulaires dimanche avant-midi. Outre la caution fixée à 1 million de francs congolais, le dossier du candidat député provincial doit contenir une photocopie de la carte d'électeur, 4 photos passeports, le logo du parti, une attestation de naissance ainsi qu'une photocopie certifiée de diplôme.

Provinciales dans le Haut-Katanga : pas d'engouement pour le dépôt des candidatures à Lubumbashi. Le Bureau de réception et traitement des candidatures (BRTC) a ouvert ses portes dimanche à Lubumbashi pour les opérations d'enregistrement des candidatures à la députation provinciale dans le Haut-Katanga, conformément au calendrier électoral en vigueur. A compter de dimanche 24 juin, les futurs candidats disposent seulement de 15 jours pour déposer leurs dossiers.

Assemblée nationale : les assistants parlementaires réclament leurs salaires. Dans un mémorandum adressé la semaine dernière au président de la République, les assistants de députés nationaux se lamentent de « la déshumanisation » de leurs conditions statutaires et salariales. Ils en appellent à l'intervention de Joseph Kabila, « tant que garant de la bonne marche des institutions de la République, pour une solution à leurs revendications », a indiqué dimanche 24 juin l'un d'eux à Radio Okapi sous couvert de l'anonymat. « C'est depuis 2012 que nous sommes à l'Assemblée nationale comme assistants parlementaires des députés. Nous n'avons jamais été nommés comme l'exige l'article 96 du règlement intérieur [de l'Assemblée nationale]. Nous n'avons jamais un salaire. Nous touchons plutôt des primes au nom de nos députés respectifs», s'est plaint cet assistant parlementaire. Le mandat de cinq ans de députés congolais, élus en en 2011, est largement dépassé. Ils devraient en principe être remplacés lors des législatives prévues le 23 décembre 2018.

Présidentielles en RDC : le MLC dit travailler pour la candidature unique de l'opposition. Le Mouvement de libération du Congo (MLC) travaille « pour une approche unitaire de la candidature de l'opposition » lors de futures présidentielles. L'Inspecteur général du MLC a aussi invité les militants du MLC à se préparer aux élections en se présentant à tous les niveaux des législatives. Quant aux présidentielles, le sénateur a assuré que Jean-Pierre Bemba, une fois libre de toute procédure judiciaire au niveau de la CPI, travaillera pour que l'opposition présente un seul candidat.

Kasaï-Central : les six bureaux de réception et traitement des candidatures déjà opérationnels. Les six bureaux de réception et traitement des candidatures du Kasaï-Central sont opérationnels depuis dimanche, a annoncé le secrétaire exécutif provincial de la CENI, Joseph Mputu. Ces bureaux sont situés à Dibaya, Dimbelenge, Mbemba Kazunba, Luiza et Kananga. M. Mputu a également rappelé à tout candidat qui désire déposer son dossier qu'il doit être muni d'un bordereau attestant le paiement de sa caution de 1 million de Francs congolais à la DGRAD.

RDC : le ministre de l'Industrie réitère l'ultimatum sur les emballages plastiques. Il ne reste plus que cinq jours avant la fin du moratoire de six mois accordé aux opérateurs économiques et à la population pour mettre fin l'utilisation des sacs, sachets et autres emballages en plastique en RDC. Au cours d'une conférence de presse dimanche 24 juin à Lubumbashi, le ministre de l'Industrie, Marcel Lehu, a réaffirmé que cette décision serait de stricte application. « Dans la province du Haut-Katanga, j'ai eu des entretiens avec le gouverneur, il est déjà sur un projet de recyclage avec les Chinois. J'ai été à Kolwezi, j'ai été à Kalemie. Donc, tous les gouverneurs s'activent pour accompagner les opérateurs économiques de sorte qu'on ait des entreprises qui recyclent. A Kinshasa, nous avons aussi des Startup, qui sont déterminées à produire les sacs en papiers». Selon lui, ces sachets ont « un méfait incroyable à travers tout le pays ». Il a évoqué notamment des inondations enregistrées récemment à Kinshasa et qui ont causé mort d'homme parce que les caniveaux sont bouchés. Le même scénario s'observe dans les villes de l'ex-Katanga, a-t-il déploré.

Tshopo : plus de 5 000 déplacés recensés dans le territoire d'Ubundu. Plus de cinq mille déplacés sont recensés par l'administration publique de Lowa, dans le territoire d'Ubundu, à 125 km au sud de Kisangani (Tshopo). Ces personnes viennent notamment des villages de Mayunga, Baikuba, Babukongo Liesse et Bamisoli. Ces déplacés redoutent un affrontement imminent entre les Fardc et les miliciens Maï-Maï du colonel Thomas Mesandu.

Nord-Kivu : les infirmiers des 17 zones de santé de Beni et Lubero durcissent leur grève. Au cours d'une assemblée générale tenue dimanche 24 juin, les infirmiers des dix-sept zones de santé des territoires de Beni et Lubero dans la province du Nord-Kivu ont décidé de durcir leur grève, déclenchée depuis une vingtaine de jours. Ces infirmiers réclament le paiement de cinq mois d'arriérés de leurs primes de risque. Ils ont notamment résolu de suspendre des soins administrés aux malades vivant avec le VIH/ SIDA, la tuberculose et le diabète.

Le marché de Kisangani inondé de chauve-souris, un des réservoirs d'Ebola. Des chauves-souris se vendent en grande quantité ces derniers jours au marché central de Kisangani. L'abondance de ces petits vertébrés, constituant l'un des réservoirs du virus Ebola, inquiète cependant certaines personnes averties en cette période où cette épidémie a été déclarée dans la province voisine de l'Equateur. C'est souvent entre 16h00 et 17h00, heures de fermeture du grand marché de Kisangani, que les vendeuses et vendeurs des chauves-souris débarquent avec leurs marchandises. La plupart d'entre eux n'ont aucune information sur la maladie à virus Ebola. Ils étalent ces petites bêtes éventrées, les viscères exposés, en attente des clients. Cependant, d'autres personnes trouvées sur place estiment qu'il faut éviter la consommation de tels animaux vecteurs des maladies contagieuses. Pour les médecins, la manipulation de ces animaux morts dont l'origine est incertaine constitue un risque de contamination. La Tshopo n'est pas touchée par l'épidémie de la fièvre à virus Ebola. Mais, elle a été identifiée comme une province à risque, en raison de sa proximité avec la province de l'Equateur où la maladie a été déclarée.

Tanganyika : trois attaques armées enregistrées en un mois sur l'axe Kalemie-Kabwela. Trois attaques armées ont été enregistrées entre le 28 mai et le 24 juin dernier sur le tronçon Kalemie-Kabwela, dans la province du Tanganyika. Certains voyageurs, accusent une milice Twa, qui serait armée de flèches, d'être à la base de ces attaques. Deux de ces attaques ont ciblé deux véhicules d'ONG. La troisième visait un véhicule de transport en commun. Certains voyageurs disent avoir été dépouillés de leurs téléphones, ordinateurs portables, y compris de l'argent. Dans l'un des cas, les passagers auraient même été pris en otages pendant quelques heures, affirment ces sources.

Mardi 26 juin.

RDC : Steve Mbikayi propose la suppression de l'Examen d'Etat. Le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU), Steve Mbikayi, suggère que soit supprimé l'Examen d'Etat, épreuves scolaires qui marquent la fin des études secondaires en RDC. Il fustige le niveau bas des élèves qui viennent du secondaire pour s'inscrire à l'université. Il propose par exemple que chaque école puisse avoir son diplôme d'Etat du cycle secondaire après un test de qualité. Steve Mbikayi suggère aussi la création d'un ministère de l'Education nationale ainsi que la tenue des états généraux de l'éducation. « [Nous devrions] statuer sur la question, la baisse de niveau notamment. Nous voulons avoir un test sérieux d'entrée à l'université qui serait organisé par un organisme crédible », a souhaité Steve Mbikayi, qui fait savoir que tout le monde est conscient que le niveau de l'enseignement a baissé en RDC.

Les médecins demandent au gouvernement de traduire ses engagements en actes. Le Syndicat national des médecins demande au gouvernement de traduire en actes les engagements qu'il avait pris en signant le 27 avril dernier un accord avec les médecins pour mettre fin à leur grève. Dans cet accord, le gouvernement s'était engagé notamment à revoir le barème salarial des médecins et à œuvrer pour que les noms d'environ 100 médecins figurent désormais sur les listings de paie des médecins de la RDC (Mécanisation). « On a toutes les raisons d'être inquiets. Nous aurions souhaité que le gouvernement fasse beaucoup mieux qu'avec l'accord du 2 septembre. Jusqu'à ce jour, le seul engagement qui est tenu à 50% nette c'est l'atelier résidentiel sur la promotion en grade. Mais pour les autres engagements, il y a lieu de s'inquiéter et de s'inquiéter profondément », affirme le Dr. Nzoko, le président national de la Commission de contrôle et vérification du Synamed.

RDC : des ONG plaident pour le vote de la loi sur la protection des défenseurs des droits humains. Les ONG réunies au sein de la coordination des organisations de la société civile pour l'amélioration du cadre légal relatif aux ASBL demandent aux députés et sénateurs d'adopter la loi sur la protection et responsabilités des défenseurs des droits humains pendant cette session extraordinaire. Selon Henri Wemboluwa, coordonnateur de ces ONG, cette protection doit être élargie à toute personne qui défend les droits humains même dans un contexte occasionnel. « Parce que nous avons la crainte que l'on puisse déconsidérer un défenseur des droits humains qui n'est pas dans une ONG ou dans une ASBL », explique-t-il.

Elections : les opérations avancent sans tenir compte des recommandations de l'accord du 31 décembre 2016, regrette le CLC. Le Comité laïc de coordination (CLC) constate « avec regret » l'évolution du processus électoral avec l'ouverture des bureaux de réception et traitement des candidatures (BRTC). Pour cette organisation catholique, les opérations électorales avancent sans tenir compte de certaines recommandations pertinentes de l'accord du 31 décembre 2016 pour des élections apaisées au pays. Cette structure évoque notamment les questions de libération des « prisonniers emblématiques », le retour des exilés politiques et le consensus autour de l'usage de la machine à voter. Le CLC affirme avoir adressé le weekend dernier une lettre au président de l'Union africaine pour attirer son attention sur le risque des élections chaotiques en RDC.

RDC : 5 000 cas de violences sexuelles portés en justice par le programme Tupinge Ubakaji. Le programme « Tupinge Ubakaji [Programme de lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre en RDC] a été officiellement clôturé lundi 25 juin à Kinshasa après cinq ans d'activités. Durant les cinq ans, 4 987 cas ont été portés en justice, dont 2 661 ont fait l'objet des décisions judiciaires. Et 78,74% des cas jugés ont abouti à la condamnation des bourreaux. En outre, le bilan de ce programme fait état de plus de 3 600 cas de réinsertion socio-économique et plus de 10 000 filles mineures préscolarisées. Ce programme avait été lancé en 2013 et mis en œuvre par des agences onusiennes, avec le PNUD en tête. Trois provinces ont été ciblées : les deux Kivus et l'Ituri. Et c'est le fonds du gouvernement canadien qui a financé ce programme à hauteur d'environ 16 millions de dollars US. Un autre programme de lutte contre les violences sexuelles, dénommé « Justice-Autonomisation et Dignité des Femmes et des Filles » (RDC/JAD), va succéder au programme « Tupinge Ubakaji », a annoncé le diplomate canadien. Ce nouveau programme va s'étendre au Kasai-Central et à la ville de Kinshasa.

Provinciales à Kinshasa : seul un candidat enregistré à Kinshasa depuis dimanche. Seul un candidat à la députation provinciale a déposé sa candidature à Kinshasa depuis le lancement dimanche des opérations de réception et traitement des candidatures pour les provinciales en RDC. La plupart des futurs candidats qui se présentent aux bureaux de réception et traitement des candidatures (BRTC) disséminées dans les quatre circonscriptions électorales de Kinshasa viennent seulement s'informer, promettant de revenir pour retirer les formulaires, ont rapporté les déposés de la Ceni.

Uvira : des notables appellent au remplacement des officiers de l'armée déployés à Bijombo. Plusieurs notables et membres des communautés vivant à Bijombo dans les hauts plateaux d'Uvira appellent le gouvernement congolais à relever de leurs fonctions les officiers de l'armée qui commandent les troupes déployées dans ce secteur. D'après ces notables, ces officiers de l'armée sont directement liés aux conflits intercommunautaires qui sévissent dans la région et attisent le feu. Ils seraient selon ces notables locaux à l'origine de l'attaque survenue dimanche contre le village de Masango, toujours dans le groupement de Bijombo. Plusieurs maisons ont été incendiées, ont-ils fait savoir au ministre du Développement rural.

RDC : 50 parlementaires demandent Joseph Kabila de « lever les entraves sur le chemin des élections crédibles ». Cinquante parlementaires de l'opposition demandent, dans une lettre ouverte publiée le 25 juin, à Joseph Kabila « de lever toutes les entraves sur le chemin des élections crédibles et pacifiques en vue de l'alternance démocratique ». Ils lui demandent de respecter les recommandations de l'accord du 31 décembre 2016 notamment en ce qui concerne la fin des poursuites judiciaires contre les opposants comme Moïse Katumbi. Les auteurs de ladite correspondance dénoncent et

condamnant la violation de la constitution, les abus de pouvoir et la privatisation de l'Etat par les détracteurs de Moïse Katumbi. Ils dénoncent notamment l'ouverture mercredi 27 juin à la Cour suprême de justice, en lieu et place de la cour d'appel de Lubumbashi, du procès contre Moïse Katumbi accusé d'atteinte à la sûreté de l'Etat pour recrutement des mercenaires. Pour ces députés et sénateurs, « l'ouverture précipitée d'une information judiciaire suite à l'incident de l'aéroport de Zaventem à Bruxelles, mais aussi du refus des autorités congolaises de délivrer à Moïse Katumbi un nouveau passeport biométrique », témoignent de l'acharnement contre l'ancien gouverneur du Katanga. Ils demandent donc au président Joseph Kabila d'y mettre fin.

Bas-Uele : de lourdes peines pour deux éleveurs Mbororo poursuivis pour meurtres. Le tribunal militaire de garnison du Bas-Uele a condamné à de lourdes peines lundi deux éleveurs Mbororo poursuivis notamment pour meurtres de deux civils congolais sur l'axe routier Digba dans le territoire d'Ango en février dernier. Les victimes qui faisaient partie d'un groupe de quatre paysans en provenance de leurs champs, rentraient au village lorsqu'ils ont été capturés par ces éleveurs armés. Deux des paysans avaient réussi à s'échapper et les deux autres tués par balles.

Exploitation illégale de bois en RDC: une ONG demande à la France d'agir. La RDC, un des "poumons verts" de la planète, est menacée par l'exploitation forestière illégale, affirme mardi l'ONG Global Witness qui demande aux pays importateurs de bois dont la France de prendre des mesures. L'ONG affirme avoir enquêté pendant deux ans sur les activités de Norsudtimber en RDC. Cette entreprise basée au Liechtenstein exploite des concessions forestières grandes comme la Suisse (40.000 km²) et a contrôlé près de 60% du commerce du bois dans ce pays en 2017, d'après l'ONG. L'ONG Greenpeace estime que sa déforestation menacerait la lutte contre le réchauffement climatique, en libérant du dioxyde de carbone stocké en grande quantité dans les tourbières des forêts tropicales. Une équipe d'observateurs de Global Witness a été expulsée de RDC en 2016 alors qu'elle enquêtait sur un site d'exploitation forestière de Norsudtimber, indique l'ONG dans son rapport.

Les experts de l'ONU estiment que les crimes contre l'humanité ont été commis dans le Kasai. Les experts internationaux mandatés par le Conseil des droits de l'homme estiment que nombre des exactions commises par les forces de défense et de sécurité, la milice Kamuina Nsapu et les milices Bana Mura depuis 2016 dans la région du Kasai de la RDC constituent des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre. Ils sont parvenus à cette conclusion au terme de l'enquête qu'ils ont menée dans cette région. Dans un communiqué publié ce mardi, le Conseil des droits de l'homme note que les forces de défense et de sécurité congolaises, ainsi que la milice Kamuina Nsapu et les milices Bana Mura ont délibérément tué des civils, dont nombre d'enfants, et commis des atrocités à l'encontre de la population civile- notamment des mutilations, viols et autres formes de violences sexuelles, tortures, et exterminations.

Nord-Kivu : les populations de Kitchanga désertent les champs à cause de l'insécurité. Les populations de Kitchanga en territoire de Masisi au Nord-Kivu n'accèdent pas facilement à leurs champs à cause de l'insécurité causée par les groupes armés. Cette baisse de fréquence dans les champs entraîne aussi la baisse de la production agricole. Cela crée un problème d'insécurité alimentaire, dénonce Virginie Kahindo Bembeleza, présidente de l'Association des déshérités de Masisi. Elle évoque plusieurs cas de malnutrition voire de décès dans la zone de Kitchanga. Mme Kahindo affirme que les personnes de troisième âge sont les plus touchées. Elle appelle les autorités, à tous les niveaux, à faire de leur mieux pour sécuriser la zone.

Suppression de l'Examen d'Etat : « Les décisions sur la vie de la nation se traitent au Conseil de ministres », selon Gaston Musenema. Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnelle (EPSP), Gaston Musenema, dit douter qu'un membre du gouvernement puisse proposer la suppression de l'Examen d'Etat en dehors du Conseil de ministres.

Dans une déclaration faite lundi 25 juin à la presse, Steve Mbikayi a proposé la suppression de l'Examen d'Etat qui conditionne l'entrée à l'université. Il évoque entre autres raisons, la baisse sensible du niveau des élèves qui viennent du secondaire.

Mongala : la FEC plaide pour la réhabilitation du pont Loeka sur la route Bunduki-Bumba. La Fédération des entreprises du Congo (FEC) demande la remise en service du pont Loeka, compris sur le tronçon Bunduki-Bumba, long de 115 km, sur la nationale numéro 6 dans la ville de Bumba (Mongala). La nationale numéro 6 est une transafricaine qui conduit les opérateurs économiques notamment vers Kisangani, Beni et Butembo, voire à Nairobi et à Mombasa au Kenya. Par elle transitent aussi les marchandises en provenance de Dubaï. Depuis que ce pont n'est plus en service et que la route Bunduki-Bumba est délabrée, les activités économiques tournent au ralenti depuis près d'une année, s'indigne la FEC.

La décentralisation et la consolidation de l'Etat au centre d'un atelier à Kinshasa. L'Institut des stratégies pour le développement durable (ISDD) a ouvert, mardi 26 juin à Kinshasa, un atelier ayant pour thème : « La décentralisation et la consolidation de la réforme de l'Etat ». Cette rencontre de trois jours réunit des experts du ministère de la décentralisation et des réformes institutionnelles.

Mercredi 27 juin.

Nord-Kivu : 26 armes récupérées après le bouclage de l'armée au camp Katindo. Vingt-six armes AK-47, avec trois cent quatre-vingt-deux cartouches et trente-neuf chargeurs garnis ont été récupérées mardi 26 juin, à l'issue de l'opération de bouclage menée au camp Katindo au Nord-Kivu. Selon le commandant de la 34e région militaire, le général François Kamanzi, les détenteurs de ces effets résidaient illégalement dans ce camp avec femmes et enfants. La 34e région militaire des Forces armées de la RDC a mené ce bouclage, en collaboration avec l'auditorat militaire. Une importante quantité de chanvre et de boissons alcoolisées a aussi été interceptée. Le général François Kamanzi a indiqué que cette opération se poursuivra dans tous les quartiers de la ville. Même si les civils arrêtés dans le camp de Katindo n'avaient pas d'armes, le commandant de la 34e région militaire estime qu'ils ne devaient pas se trouver dans ce domaine militaire.

RDC : sept ans de prison requis contre un procureur, poursuivi pour viol. Le ministère public a requis sept ans de servitude pénale principale contre Joseph Mufueta Nzazi, le procureur près le Tribunal de grande instance de Luebo (Kasaï-Central). L'accusation propose également que le prévenu paie à l'Etat une amende de 1 millions de Francs congolais (FC) et la somme de 50 millions de FC à la victime pour préjudice causée.

Rutshuru : la production de la pêche en baisse à Vitshumbi à la suite de l'insécurité. La production de la pêche a sensiblement baissé à Vitshumbi comme dans d'autres localités et pêcheries situées au bord du lac Edouard dans le Rutshuru (Nord-Kivu). Cette situation s'explique par l'insécurité grandissante sur le lac Albert avec l'activisme de groupes armés dans la zone.

RDC : « Le chef de l'Etat n'a pas le droit d'interférer dans une affaire de Justice » (Parlementaires MP). « Demander à un chef d'Etat d'interférer dans une affaire judiciaire en cours d'instruction ne lui est pas reconnu par la Constitution. Le chef de l'Etat n'a pas le droit d'interférer dans une affaire de Justice », a indiqué à Radio Okapi le député François Nzekuye de la Majorité présidentielle (MP). Il réagissait, au nom des parlementaires de la Majorité, à la lettre ouverte que ses collègues de l'opposition ont adressée au président Joseph Kabila pour dénoncer ce qu'ils considèrent comme un acharnement contre l'opposant Moïse Katumbi avec l'ouverture mercredi dernier à la Cour suprême de justice, en lieu et place de la cour d'appel de Lubumbashi, d'une information judiciaire contre Moïse Katumbi pour un litige lié à son passeport.

RDC : les chefs coutumiers dénoncent le démembrement de leurs entités. Dans une pétition adressée au chef de l'Etat congolais, les chefs coutumiers dénoncent le démembrement de leurs entités de base conformément aux décrets du Premier ministre Bruno Tshibala du 13 juin 2018, conférant les statuts de ville et de commune à certaines agglomérations de la RDC. Selon les autorités traditionnelles, ces décrets visent à affaiblir le pouvoir traditionnel et coutumier, mais aussi à bloquer le processus électoral en cours. LembaLemba Kele Katwa, chef coutumier de Bakwalonji a par ailleurs attiré l'attention des députés et sénateurs sur la nature de leur pétition, leur demandant d'interpeller le Premier ministre « pour justifier la signature de ces décrets qui [risquent d'avoir] des incidences négatives sur les communautés locales qui seront privées de leur terre et surtout de leur légitimité ancestrale. » Le Premier ministre honoraire Adolphe Muzito, pourtant initiateur de ces décrets, de même que son successeur Augustin Matata Ponyo, avaient sursis à l'exécution de ces textes.

Provinciales: l'Ucofem/Kasaï-central appelle à la promotion de candidatures féminines. L'Union congolaise des femmes des médias au Kasaï-Central a appelé mercredi 27 juin les partis politiques à aligner les femmes sur leurs listes électorales. Selon la coordonnatrice provinciale de l'Ucofem, Irène Mbombo, il est temps de promouvoir les capacités féminines.

Recrutement des mercenaires : aucune assignation à comparaître n'est parvenue à Katumbi. La Cour suprême de justice (CSJ) a renvoyé au 10 octobre prochain l'affaire des mercenaires, opposant Moïse Katumbi au procureur général de la République. A l'issue d'une courte audience publique, mercredi 27 juin, consacrée à l'examen d'exceptions soulevées par les avocats de Katumbi sur la régularité de saisine, la Cour a relevé qu'aucune assignation à comparaître n'est parvenue à l'opposant congolais et à l'américain Darryl Lewis. Moïse Katumbi est poursuivi en justice dans une affaire de « recrutement de mercenaires ». L'Américain Lewis l'aurait aidé dans cette entreprise. Selon les avocats des prévenus, Darryl Lewis s'est rendu dans une ambassade congolaise pour obtenir le visa d'entrer en RDC mais sans suite favorable. La

procédure de notification à comparaitre n'a pas été respectée, a pour sa part indiqué la Cour Suprême de Justice, faisant savoir que Katumbi n'est plus à l'adresse où cette notification a été envoyée, de même pour Darryl Lewis qui se trouve à l'étranger.

« Katumbi n'a rien fait. Il viendra et déposera son dossier de candidature. Beaucoup ont pensé qu'avec ça, il ne pourra pas déposer sa candidature. Ça signifie aussi que le peuple doit continuer à combattre. Nous estimons qu'il y a une lumière dans le sens de la raison », affirme M. Lutundula.

Tanganyika : les écoles dépourvues de frais de fonctionnement. Les chefs d'écoles primaires à Kalemie dans la province du Tanganyika se disent bloqués dans l'élaboration des rapports de fin d'année faute de moyens financiers. Cette situation est due au retard enregistré dans le paiement des frais de fonctionnement par l'Etat congolais. La Division provinciale du Service de contrôle et de la paie des enseignants ((Secope) dans le Tanganyika appelle les directeurs d'écoles à la patience. Selon la division provinciale du Secope, les opérations bancaires sont en cours en vue d'un règlement de tous les litiges. Le Secope compte 98 écoles et bureaux ayant ouvert un compte en banque opérationnel. Des dizaines d'autres forment la catégorie des écoles bénéficiaires des frais de fonctionnement de l'Etat mais non bancarisées, faute d'arrêté ministériel d'agrément.

Haut-Katanga : Kyungu wa Kumwanza empêché de tenir son meeting à Kasumbalesa. Le meeting de la plateforme électorale « Ensemble pour le changement » prévu mercredi 27 juin à Kasumbalesa dans le territoire de Sakania (Haut-Katanga) n'a pas eu lieu. La délégation conduite par Kyungu wa Kumwanza, le coordonnateur provincial de cette plateforme, a été empêchée par la police d'atteindre Kasumbalesa. Pour la police, cette manifestation n'a pas été autorisée par les autorités de la province. Ce que dément Kyungu wa Kumwanza, qui déclare que sa plateforme avait informé depuis samedi 23 juin dernier l'administrateur de Sakania et le chef de cité de Kasumbalesa. « Que les autorités consultent la constitution. Nous ne sommes pas dans un régime d'autorisation. Nous sommes dans un régime d'information », affirme-t-il.

L'Office des routes réhabilite la route Bukavu-Kamituga. Les engins de l'Office des routes essaient de supprimer les bourbiers qui bloquent depuis des mois le passage entre Mwenga et Kamituga sur la route, nationale numéro 2, a indiqué mercredi 27 juin le directeur provincial de cet office au Sud-Kivu, Anicet Kakesa Tamukombo. En plus des bourbiers, l'état de trois ponts est préoccupant. Il s'agit notamment de ponts Kadubo et Mudubo.

Jeudi 28 juin.

Rapatriement du corps de Tshisekedi : « Un poisson d'avril », selon l'UDPS. L'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) estime que la promesse du gouvernement de rapatrier la dépouille mortelle de son ancien président, Etienne Tshisekedi « est un lapin blanc et un poisson d'avril ». Au mois d'avril dernier, le vice-premier ministre de l'Intérieur, Henri Mova avait annoncé le retour en RDC du corps d'Etienne Tshisekedi avant fin juin 2018. A trois jours de la fin du mois, «rien n'est fait depuis cette déclaration d'intention », a dit, mercredi 27 juin, le secrétaire général de ce parti chargé de la communication, mobilisation et implantation, Augustin Kabuya. De son côté, le vice-ministre de l'Intérieur Basile Olongo refuse toute polémique et affirme que le corps de feu Etienne Tshisekedi sera bel et bien enterré en RDC, sa patrie. Il ajoute que dans les prochains jours, une rencontre entre le gouvernement, la famille, ainsi que le parti du disparu se tiendra à nouveau pour une évaluation des données techniques autour du rapatriement de la dépouille d'Etienne Tshisekedi.

RDC : 8,5 millions USD alloués pour la scolarisation de 3000 enfants dans les Kasai. Les coopérations britannique (UKAID) et américaine (USAID) ont alloué au Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) huit millions et demi de dollars américains afin de garantir un accès inclusif à l'éducation à trois mille enfants dans le Kasai. Le partenariat entre ces trois structures et la RDC a eu lieu mercredi 27 juin à Kinshasa. Cet accord porte sur une nouvelle contribution conjointe de la coopération britannique et américaine dans les régions du Kasai touchées par le conflit, a expliqué Mme Natasha De Marcken, directrice du bureau de l'éducation à l'USAID. Pour le docteur Robin Milton, chef de bureau de la coopération britannique, cet apport est une «approche qui prend en compte des circonstances extrêmes des besoins de l'enfant». «Dans le Kasai, des milliers d'enfants ne vont plus à l'école à cause de conflit et de la destruction des infrastructures scolaires», a regretté Dr Robin Milton. L'accord signé entre l'Usaid, l'Ukaid et l'Unicef entre dans le cadre du programme « Accelere », initié en 2015 et financé conjointement par l'Usaid et la coopération britannique. Il vise entre autres à soutenir les priorités du gouvernement dans le secteur de l'éducation, plus particulièrement l'enseignement primaire dans au moins huit provinces de la RDC dont celles du Grand Kasai.

Sud-Kivu : environ 60 000 personnes privées de soins de santé dans les Hauts-Plateaux de Bijimbo. Environ 60 000 personnes sont privées des soins de santé dans les Hauts-plateaux de Bijimbo, renseigne une note d'informations

humanitaires du 26 juin. Cette situation est consécutive à la flambée de violence qui a contraint huit formations sanitaires, dont l'Hôpital général de référence de Katanga à fermer, privant ces personnes de soins de santé de qualité. Les besoins humanitaires urgents sont aussi dans les domaines de la sécurité alimentaire et en articles ménagers essentiels. Aucune intervention humanitaire n'a été effectuée dans les Hauts-Plateaux de Bijombo depuis avril 2017, précise Ocha. Cette zone montagnaise, où la situation sécuritaire reste très volatile, est accessible uniquement à pied ou par voie aérienne.

Sud-Kivu : l'insécurité menace le travail des pêcheurs du lac Tanganyika. L'insécurité provoquée par les groupes armés empêche les pêcheurs du lac Tanganyika d'exercer leur activité en toute sérénité. En l'espace de deux ans, 80 machines hors-bord des pêcheurs exerçant entre Uvira, Fizi, Ubwari, Kalemie et Moba ont été dépouillées par des bandits armés. En plus, dix-huit pêcheurs ont été tués et d'autres menacés de mort entre 2014 et 2018 le long du lac Tanganyika, rappellent les pêcheurs dans un mémorandum remis le 27 juin au ministre de la Pêche et l'élevage en mission dans la région.

Kinshasa : découverte de quatre corps sans vie au quartier Mombele. Quatre corps ont été découverts jeudi 28 juin matin dans le quartier Mombele, commune de Limite (Kinshasa). D'après les témoignages des habitants du quartier, ce sont des Kulunas (gangsters) qui ont été tués par des personnes inconnues. Leurs corps ont été jetés sur quatre avenues différentes de ce quartier.

Incendie à l'Université de Kinshasa. Un incendie s'est déclaré dans la nuit de mardi à mercredi 27 juin au home 150 de l'Université de Kinshasa. Tous les biens se trouvant dans deux chambres des filles ont été calcinés : matelas, appareils électroménagers, notes des cours, habits... Un court-circuit serait à la base du sinistre. Incendie à l'Université de Kinshasa. «J'ai remboursé tout ce qu'ils ont perdu, parce qu'ils avaient déjà établi un état de besoin », a dit le Ministre de l'enseignement supérieur et universitaire.

Ituri : environ 100 agents de la DGI pas inscrits sur les listes de paie. Le président de la Dynamique syndicale des agents et fonctionnaires de l'Etat en Ituri, Dieudonné Wanican, a dénoncé mercredi 27 juin à Bunia la non inscription sur les listes de paie de près de cent agents de la Direction générale des impôts (DGI), dont certains ont déjà presté depuis plus d'une décennie. Il a également fustigé la présence d'agents fictifs sur le dernier arrêté du ministre de la Fonction publique.

RDC : 12 806 taxis déjà identifiés à Kinshasa. La police de Kinshasa affirme que 12 806 taxis ont déjà été identifiés depuis le début de l'opération de l'enregistrement des taxis. Cette opération a permis de réduire le nombre des cas d'enlèvements, a affirmé le patron de la police de la ville de Kinshasa mercredi 27 juin. Il appelle les propriétaires des taxis à se soumettre aux mêmes règles d'ici le 5 juillet 2018.

Ituri : rejet de la motion de défiance contre le ministre provincial des Infrastructures. L'assemblée provinciale de l'Ituri a rejeté ce jeudi 28 juin la motion de défiance contre le ministre provincial des Infrastructures accusé d'incompétence. Le député Pierre Claver Bedidjo, initiateur de la motion a affirmé que le ministre provincial des Infrastructures Gilbert Lomo Wamukaika est incompétent pour gérer son secteur. Il l'accuse aussi de détournement de certains fonds alloués à la réhabilitation de différents tronçons routiers. Par une motion incidentielle, le député de la Majorité présidentielle Ufoyuru Djalibia a affirmé qu'il était « inopportun » de faire chuter le ministre des Infrastructures. Selon lui, le pouvoir central ne rétrocède pas les 40% des recettes à la province pour permettre l'exécution de certains projets dans ce domaine des routes. La motion de défiance a été rejetée par la plénière. Son initiateur qualifie « d'irresponsable » la décision de ses collègues.

RDC : une taxe d'assainissement sera insérée dans les factures d'eau. Une taxe pour l'assainissement de l'environnement sera insérée « très prochainement » dans les tarifs de la Régie de distribution d'eau (Regideso), de l'Office de gestion de fret multimodal (Ogefrem), de la Direction générale des Douanes et Accises (DGDA) et du Fonds pour la promotion de l'industrie (FPI). Selon Joseph Kapika, cette taxe permettra de doter le gouvernement des fonds pour lutter contre certaines maladies, telles que la malaria et le Cholera. C'est l'unique façon de faire participer la population à la lutte contre ces maladies.

Uvira : la migration des bovins vers la plaine de Ruzizi suspendue. Les activités de la transhumance des bovins sont suspendues en cette période de la sécheresse à travers toute l'étendue du territoire d'Uvira. Cette décision vise à protéger les bêtes contre la propagation de la dermatose nodulaire. C'est une maladie qui a déjà tué une dizaine de vaches parmi la centaine de bêtes malades. 83 autres sont en cours de traitement, mais plus de 1 500 autres sont en risque, d'après une enquête menée auprès d'une cinquantaine d'éleveurs de la région. Il n'y a pas encore de vaccin contre cette maladie.

Provinciales à Kinshasa : pas d'engouement pour le dépôt des candidatures. Quatre jours après l'ouverture des bureaux de réception et de traitement des candidatures (BRTC), il n'y a pas encore d'engouement des candidats ou des mandataires pour le retrait et dépôts des dossiers pour la députation provinciale. Les bureaux de réception et de traitement des candidatures (BRTC) de la Gombe et Kalamu, par exemple, ont enregistré chacun un seul candidat. Cependant dans ces BRTC, les chefs d'antenne affirment que quelques candidats et mandataires ont déjà retiré les formulaires. Norbert Basengezi, vice-président de la CENI, rappelle : « Il ne reste que dix jours pour présenter vos candidatures. Nous n'avons pas de délai pour glisser, pour aller au-delà du 8 juillet. »

Ex-Kasaï-Occidental : 800 cas de tortures recensés en six mois. L'ONG Action chrétienne pour l'abolition de la torture (ACAT) affirme avoir répertorié depuis janvier dernier plus de 800 cas de victimes de tortures, au Kasaï-Occidental démembré. D'après l'ACAT les 800 cas de victimes de tortures recensés au premier semestre équivalent à la baisse de 55% par rapport à la même période de l'année 2017. Le ministre provincial de la Justice et Droits Humains, Me Célestin Beya Mukoko, promet des poursuites judiciaires contre toute personne qui va s'illustrer par les actes de tortures.

Alfred Luboya : « La Banque congolaise rembourse déjà certains de ses déposants ». Me Alfred Luboya, avocat au barreau de Kinshasa/Gombe et consultant à la Banque congolaise qui est en liquidation, invite tous ceux qui avaient déposé de l'argent dans ses comptes à récupérer leur dû. L'opération de remboursement, lancée il y a un mois, se poursuit, note-t-il. Après avoir constaté le peu d'engouement depuis le lancement de cette opération, la BC invite donc les intéressés à entrer en contact avec les institutions bancaires qui ont été sélectionnées pour effectuer le paiement.

RDC : début du compte à rebours pour l'annonce de la fin de l'épidémie d'Ebola. Toutes les personnes ayant été en contact avec le dernier cas confirmé d'Ebola ont terminé leur période de suivi de 21 jours sans montrer de signe de contamination. Il s'agit d'une étape importante dans la riposte contre l'épidémie d'Ebola car elle marque le début du compte à rebours pour l'annonce de la fin de la neuvième épidémie d'Ebola en RDC, indique un communiqué du ministère de la santé, publié le 28 juin. La fin de l'épidémie sera déclarée lorsque le pays aura passé 42 jours, soit deux périodes d'incubation, sans notifier de nouveau cas confirmé d'Ebola, précise le ministère de la Santé. Cette épidémie a été l'épidémie la plus complexe et la plus difficile que le pays ait eu à gérer, principalement parce qu'elle a commencé dans deux zones rurales en même temps et a rapidement atteint une ville de plus d'un million d'habitants, rapporte le communiqué. Les équipes de surveillance nationales et internationales sur le terrain ont réussi à identifier et suivre 1,706 contacts qui furent parmi les premières personnes à bénéficier du nouveau vaccin contre Ebola. L'utilisation de la vaccination dans cette riposte contre Ebola a indéniablement contribué à briser la chaîne de transmission et contenir plus rapidement le virus, indique le communiqué.

Election en RDC : la Ceni sollicite une assistance technique auprès de la SADC. « C'est l'accompagnement qui a commencé en 2004, qui continue aujourd'hui. Nous leur avons demandé un appui technique en nous envoyant des gens qui doivent observer ces élections et des gens qui doivent rester à notre siège. De la manière dont la Monusco est ici, de la manière dont le PNUD/ PARSEC est ici. Parce que c'est d'abord eux qui sont les grands bénéficiaires de la paix et de la stabilité ici au Congo. Ils vont faire rapport tel qu'ils nous ont dit. Et nous leur avons dit que s'ils ont le temps de nous envoyer les observateurs pendant ces BRTC, qu'ils fassent », a affirmé Norbert Basengezi, vice-président de la Ceni.

RDC : le RRSSJ plaide pour l'application des mesures de décriminalisation politique et l'indépendance de la Ceni. Le Réseau pour la réforme du secteur de sécurité et de justice (RRSSJ) plaide pour la mise en œuvre effective des mesures de décriminalisation politique et l'Indépendance de la Ceni dans son fonctionnement. Il déplore aussi le fait que la situation sécuritaire soit volatile et précaire dans certaines provinces. Dans la déclaration rendue publique à cet effet, le jeudi 28 juin, ils formulent des recommandations destinées aux différentes institutions. « Au président de la République, en tant que garant de la Nation, de faire tout ce qui est à son pouvoir pour qu'il y ait un respect strict de l'accord du 31 décembre 2016 et du calendrier électoral. Au président de la Ceni de s'abstenir de faire des déclarations de nature à attiser le feu. A la Ceni nous demandons de jouer à l'indépendance du processus, d'être au-dessus des aspects liés à la partialité. A la police nationale congolaise, nous lui demandons d'être professionnelle, de ne pas arriver à des répressions brutales », recommande Emmanuel Kabengele, coordonnateur du RRSSJ.

Nord-Kivu : 48 pêcheurs arrêtés en Ouganda pour violation des limites lacustres. Quarante-huit pêcheurs congolais ont été arrêtés et sont détenus en Ouganda depuis lundi 26 juin par la marine ougandaise. Ils sont accusés de violations des limites lacustres. Ces pêcheurs congolais sont détenus à Rwashama, une pêcherie de l'Ouganda, avec 16 pirogues et autres matériels, rapporte ce vendredi 29 juin le directeur de la Coopérative des pêcheurs de Vitchumbi (Coopevi). Selon Adolphe Kakule Mambongi, directeur de la Coopevi, l'insécurité causée par des groupes armés dans les eaux congolaises pousse

les pêcheurs à violer quotidiennement les limites du lac Edouard, avec toutes les conséquences. Pour lui, ces arrestations ne restent pas sans conséquences. Car chaque pêcheur arrêté doit déboursier entre 500 et 800 dollars, avant sa libération. La Coopevi demande aux autorités congolaises de sécuriser les pêcheries.

Processus électoral : la Cenco inquiète malgré des avancées accomplies. Les évêques membres de la Conférence épiscopale nationale congolaise reconnaissent les avancées accomplies dans le processus électoral. Cependant, ils notent que le climat sociopolitique demeure encore tendu, la situation sécuritaire et humanitaire précaire et les droits de l'homme sont bafoués. C'est l'essentiel de leur message adressé, vendredi 29 juin, à la nation congolaise, à l'issue de leur 55e assemblée générale tenue à Kinshasa. Parmi les avancées accomplies, la Cenco évoque notamment l'existence d'un fichier électoral, la mise en œuvre partielle des mesures de décrispation du climat politique, et un timide respect de la liberté des manifestations publiques. Cependant, poursuit la Conférence épiscopale, au lendemain de la convocation de l'électorat, les avancées susmentionnées ne rassurent pas au regard des inquiétudes telles que le climat politique, le fichier électoral décrié par une frange de l'opposition ainsi que la machine à voter. Soucieuse de sauver le processus électoral, la Cenco demande au président de la République d'assumer ses responsabilités devant la nation et de prêter l'oreille aux aspirations du peuple congolais en veillant au respect de la constitution et de l'Accord de la Saint-Sylvestre.

Nord-Kivu : la présence de la milice NDC-Rénové plonge la population d'Utundu dans la psychose. L'ONG Carrefour pour la justice, le développement et les droits humains (CJDH) qui a livré cette information vendredi 29 juin à Radio Okapi, fait savoir que ce groupe armé a pris le contrôle des sites miniers de Betobeto, Mapera, Ndimu et Ahunji situé dans le villa Uli, groupement de Utunda, à environ 80 km au Nord de Walikale-centre (Nord-Kivu). Selon cette ONG locale de défense des droits humains, la population du groupement Utundu, reste à la solde de ces combattants. Ces derniers imposeraient des taxes illégales allant jusqu'à 2 000 Fc (environ 1 USD) à chaque voyageur et procéderaient ensuite à la collecte de la nourriture auprès des paysans.

Kasaï : cinq cas de décès répertoriés à la prison centrale d'Ilebo. Cinq cas de décès ont été enregistrés depuis le début de l'année à la prison centrale d'Ilebo, au Kasaï, a indiqué vendredi 29 juin, le directeur de cette maison carcérale, Nyami Atande. La malnutrition serait à la base de cette situation. La prison centrale d'Ilebo ne bénéficie d'aucune assistance. Les détenus manquent de tout et sont exposés à différentes maladies, a-t-il ajouté. « Nous n'avons pas d'eau ». Selon lui, il y a des gens qui ont fait déjà huit mois sans se laver faute d'eau.

Samedi 30 juin.

Fête de l'indépendance au Kasaï-Central : des festivités prévues au lac Munkamba. La RDC commémore le 58ème anniversaire de son accession à l'indépendance ce samedi 30 juin. A Kinshasa, le défilé militaire prévu a été annulé et remplacé par une marche et des activités sportives. Au Kasaï-Central par contre, les cérémonies relatives à cette journée vont avoir lieu au Lac Munkamba, 100Km de la ville de Kananga, dans le territoire de Dimbelenge. Le choix de cette localité se justifie par deux raisons : consolider l'unité des communautés au bord de ce lac mystique après toutes les affres occasionnées par le phénomène Kamuina Nsapu, et tenter de relancer les activités touristiques au bord du lac Munkamba qui a offert dans le passé ses merveilles.

Joseph Kabila : « J'invite la classe politique à consolider notre jeune démocratie qui ne souffre d'aucun complexe ». « J'invite toute la classe politique et toutes les forces sociales à s'impliquer sans réserve dans la matérialisation de ce rendez-vous historique qu'est l'organisation des élections en vue une fois de plus de consolider notre jeune démocratie laquelle ne souffre du reste d'aucun complexe », a lancé Joseph Kabila, dans son discours prononcé à l'occasion de la commémoration de la fête de l'indépendance le 30 juin. Il appelle aussi les Congolais à s'approprier le processus électoral afin de décider de l'avenir de la Nation. Pour Joseph Kabila, le 30 juin doit être aussi un moment de renouvellement de « notre foi commune dans le Congo souverain et indépendant prôné par Patrice-Emery Lumumba, un moment d'engagement commun à protéger et à valoriser pour le grand bonheur auquel aspire notre peuple ». Cela implique, selon lui, que les Congolais demeurent rassemblés, unis et mobilisés autour de cet impératif.

Haut-Katanga : des bandits armés impliqués dans plusieurs meurtres présentés au maire de Likasi. Des présumés bandits armés mis en cause dans le meurtre de plusieurs dizaines de personnes à Likasi (Haut-Katanga) ont été présentés vendredi 29 juin au maire de la ville. Parmi eux, trois militaires des Forces armées congolaises. Ils ont été arrêtés la nuit par

une patrouille de la police alors qu'ils opéraient dans un hôtel dans la commune Kikula. Deux autres présumés bandits civils ont aussi été pris en flagrance en plein braquage dans une famille la même nuit à Kikula.

Bas-Uele : arrestation de 4 présumés bandits armés à Bondo. Les militaires ont arrêté vendredi 29 juin quatre présumés meurtriers à la cité de Bondo dans la province du Bas-Uele. Ces présumés criminels ont commis leur forfait la nuit du 26 juin dernier. Munis d'armes à feu et en nombre important souligne Carlos Kalombo, ils ont envahi le foyer minier Zwa idée. Case par case, ils ont pillé notamment des grammes d'or, des panneaux solaires et des décodeurs avant de loger trois balles dans le thorax de l'administrateur du foyer minier qui leur opposait une résistance.

Belgique : inauguration du square de Lumumba à Bruxelles. Un square Patrice Lumumba, du nom d'un des héros de l'indépendance de l'ex-Congo belge, a été inauguré ce samedi 30 juin à Bruxelles. Des organisations congolaises et européennes, parmi lesquelles Mémoires coloniales, la famille de Patrice Lumumba ont participé à cette cérémonie. Dans la capitale belge, un tel hommage à celui qui fut entre juin et septembre 1960 l'éphémère chef du gouvernement du jeune Congo indépendant (l'actuelle RDC) était réclamé depuis des années par des associations de la diaspora congolaise. Le lieu choisi est situé à côté de la station de métro Porte de Namur, qui marque l'entrée dans Matongé, le quartier congolais de Bruxelles.

RDC : lancement du regroupement politique les Républicains indépendants et Alliés. Le regroupement politique Les Républicains indépendants et Alliés a officiellement lancé vendredi à Kinshasa. Il regroupe les partis et plateformes suivants:

L'union pour le développement du Congo (UDCO), L'Alliance des Acteurs de développement du Congo (AADC), Parti pour la démocratie et pour la justice (PDJ), Les Républicains, Groupement pour l'émergence du Congo, OFIS Société civile. Ce regroupement politique veut mettre en place un Congo de vision, de fierté retrouvée, de prospérité, de paix, d'excellence, bien gouverné pour parvenir à la réussite pour tous.

Haut-Katanga : l'ONG UJK plaide pour le retour de Moïse Katumbi en RDC. L'ONG Union des jeunes katangais (UJK) demande au président Joseph Kabila de « laisser l'ancien gouverneur du Katanga Moïse Katumbi retourner au pays » pour participer aux élections. Pour Paul Mwenz, président de cette ONG, le fait d'empêcher Moïse Katumbi de participer aux élections divise déjà la communauté Katangaise.

Les jeunes du Haut-Katanga visitent le lieu de l'assassinat de Lumumba. A l'occasion de la célébration du 58e anniversaire de l'indépendance de la RDC, le Forum national de la jeunesse en collaboration avec l'Association des jeunes élites panafricaines ont organisé vendredi 29 juin une excursion sur le lieu de l'assassinat de Patrice Lumumba, au village Silasimba. D'après le président du forum national de la jeunesse, c'est une façon pour les jeunes de connaître le lieu et la manière dont Lumumba, père de l'indépendance congolaise, a été assassiné.



Radio Okapi/Ph. Jean Ngandu

Aménagement du site de l'assassinat de Lumumba à Shilatembo (Haut-Ktanga), Radio Okapi/Ph. Jean Ngandu